



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2008

sommaire

Rapport d'activité du premier semestre	1
---	----------

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008	9
--	----------

États financiers	10
------------------	----

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés	16
--	----

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008	49
--	-----------

Attestation des responsables du rapport financier semestriel	51
---	-----------

Rapport d'activité du premier semestre

1. Faits marquants de la période	2
2. Chiffre d'affaires	2
3. Résultats	4
4. Flux de trésorerie	6
5. Bilan	7
6. Comptes sociaux	7
7. Principales transactions avec les parties liées	7
8. Facteurs de risques	7

Rapport d'activité du premier semestre

Dans un contexte économique plus difficile, les métiers du groupe VINCI ont réalisé une bonne performance d'ensemble au premier semestre 2008.

Les pôles Contracting (VINCI Construction, Eurovia et VINCI Energies) ont enregistré sur le semestre, un flux de commandes supérieur à leur activité, malgré le niveau très élevé de celle-ci : le carnet s'établit à plus de 22,7 milliards d'euros à fin juin 2008 en progression de 5 % depuis le 31 décembre 2007. Il représente environ 10 mois d'activité moyenne des pôles concernés.

Dans ce contexte, la progression du chiffre d'affaires consolidé sur l'ensemble de l'année 2008, tenant compte du fléchissement du trafic autoroutier observé depuis quelques mois, devrait rester proche de 10 %.

1. Faits marquants de la période

1.1 Principales acquisitions réalisées ou en cours

Acquisitions de VINCI Park en Amérique du Nord

Au cours du premier semestre 2008, VINCI Park a poursuivi sa stratégie de développement en Amérique du Nord en acquérant les sociétés Ideal Parking et Master Park au Canada et la société Sunset Parking aux États-Unis. Ces acquisitions ont représenté un montant total de 18,5 millions d'euros.

Création de la coentreprise Signature-Eurovia

Eurovia avait conclu, fin 2007, un accord de partenariat avec le groupe Plastic Omnium dans le domaine de la signalisation routière. Cet accord portait sur un échange de participations entre les deux groupes dans les activités de signalisation verticale et horizontale. L'opération s'est traduite par un investissement total de 56 millions d'euros et par l'entrée d'Eurovia, à effet du 31 décembre 2007, à hauteur de 65 % dans le capital d'Euromark (signalisation horizontale) et à hauteur de 35 % dans le capital de Signature Vertical (signalisation verticale).

Acquisition de Vossloh Infrastructure Service par Eurovia

Eurovia s'est porté acquéreur au 2^e trimestre 2008 auprès de la société allemande Vossloh AG de 100 % du capital de sa division de travaux ferroviaires Vossloh Infrastructure Service.

Cette acquisition est actuellement soumise à l'approbation des autorités de la concurrence et devrait devenir effective au cours du 4^e trimestre 2008.

Cession par VINCI Construction de sa participation dans la société Hídépítő

VINCI Construction a cédé sa participation dans la société hongroise Hídépítő à son ancien dirigeant.

1.2 Opérations de financement

Au cours du premier semestre 2008, VINCI a réalisé plusieurs opérations de financement, dont les plus importantes sont décrites aux notes 16.1 et 16.2 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI s'est établi à 15,7 milliards d'euros au premier semestre 2008, en hausse de 15,2 % par rapport à celui du premier semestre 2007 (+ 6,3 % à structure comparable).

Il bénéficie de l'apport des acquisitions réalisées en 2007, dont les plus significatives ont permis de renforcer la présence du Groupe à l'international dans ses métiers de savoir-faire spécialisés (Solétanche Bachy, Entrepose Contracting, Etavis, Nukem).

Après un premier trimestre 2008 très dynamique, qui avait bénéficié d'effets de calendrier favorables, l'activité est restée soutenue au deuxième trimestre, avec une progression de 13,2 % par rapport à la même période en 2007 incluant une croissance organique de 5 % (+ 5,9 % pour les activités de contracting ; + 3,5 % pour les concessions).

En France, le chiffre d'affaires semestriel atteint 10,1 milliards d'euros, soit une augmentation de 9,4 % (+ 5,9 % à structure comparable).

À l'international, le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 5,6 milliards d'euros, en hausse de + 27,2 % (+ 6,9 % à périmètre et changes constants).

Chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation 2008/2007
Concessions	2 285	2 147	+ 6,4 %
Contracting	13 391	11 413	+ 17,3 %
Énergies	2 222	1 983	+ 12,1 %
Eurovia	3 639	3 383	+ 7,6 %
Construction	7 530	6 047	+ 24,5 %
Immobilier et éliminations	62	105	
TOTAL	15 737	13 665	+ 15,2 %

VINCI Concessions : 2 285 millions d'euros (+ 6,4 %)

Le chiffre d'affaires semestriel des sociétés autoroutières françaises s'établit à 1 874 millions d'euros en progression de 5,2 %. Malgré un deuxième trimestre impacté par un calendrier et des événements exceptionnels défavorables, le trafic à réseau stable affiche une progression sur le semestre de 0,6 % (véhicules légers + 0,5 % ; poids lourds + 1 %), auquel il convient d'ajouter l'effet positif des ouvertures de nouvelles sections pour 0,8 %, soit une croissance globale du trafic de 1,4 %.

L'automatisation a continué de progresser au premier semestre 2008 grâce à la poursuite du développement du télépéage Liber't pour les véhicules légers et au lancement réussi du télépéage TIS pour les poids lourds, lequel compte déjà près de 500 000 abonnés. Au premier semestre, les transactions automatiques ont représenté 75 % du total pour les trois réseaux contre 67 % sur l'ensemble de l'année 2007.

- Le chiffre d'affaires d'**ASF** ressort à 1 077 millions d'euros, dont l'essentiel est représenté par les recettes de péage : 1 054 millions d'euros, en progression de 5 %. Le trafic a cru globalement de 0,8 % sur le semestre. La mise en service en janvier de la section Thenon-Terrasson de l'A89 permet d'assurer désormais la continuité autoroutière de Bordeaux à Clermont-Ferrand et Roanne. Par ailleurs, l'achèvement fin juin du contournement de la Roche-sur-Yon par l'A87 assurera la liaison directe entre les Sables d'Olonne et Paris.
- Le chiffre d'affaires d'**Escota** s'élève à 286 millions d'euros, dont 281 millions d'euros de recettes de péage (+ 4 %). Le trafic a augmenté globalement de 0,3 %. La part des transactions automatiques sur ce réseau représente désormais près de 80 % du total.
- Le chiffre d'affaires de **Cofiroute** atteint 511 millions d'euros, dont 500 millions d'euros de recettes de péage en hausse de 6,1 %. Le trafic a progressé de 3,7 % sur le semestre, dont 0,7 % à réseau stable. Il inclut l'apport des nouvelles sections : ouvertures de St Romain-Druey en décembre 2007 et du contournement nord d'Angers en avril 2008, celui-ci ayant donné lieu à la conclusion d'un nouvel avenant au contrat de concession qui accorde notamment une augmentation additionnelle des tarifs pour 2009 et 2010.

VINCI Park affiche une hausse de chiffre d'affaires proche de 11 % à 304 millions d'euros (+ 4,3 % à périmètre et changes constants). En France, le chiffre d'affaires (203 millions d'euros) s'est accru de 3,5 % entièrement dus à la croissance interne. À l'international, la forte hausse de l'activité (+ 28 % à 102 millions d'euros) bénéficie des acquisitions réalisées en Amérique du Nord et en Europe orientale.

Le chiffre d'affaires des **autres filiales concessionnaires d'infrastructures** représente 106 millions d'euros, en augmentation de près de 17 %. Il intègre l'impact des nouveaux contrats (autoroute A4 en Allemagne, éclairage de Rouen, aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne).

VINCI Energies : 2 222 millions d'euros (+ 12,1 %)

En France, le chiffre d'affaires semestriel de VINCI Energies ressort à 1 545 millions d'euros, en progression de 4,9 % (+ 2,8 % à structure comparable). Cette évolution traduit la bonne orientation des secteurs des infrastructures, de l'industrie et des communications, celle-ci étant en partie atténuée par le tassement des activités réalisées dans le secteur tertiaire.

À l'international, le chiffre d'affaires augmente de près de 33 % à 678 millions d'euros. L'essentiel de la hausse est dû à la croissance externe, et notamment à l'intégration d'Etavis en Suisse. Hors effets de périmètre, l'activité est contrastée : soutenue en Allemagne, en Suède, en Belgique et en Europe orientale, en repli en Espagne, au Royaume Uni, et aux Pays-Bas.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2008 s'établit à 2,6 milliards d'euros en accroissement de 18 % depuis le 31 décembre 2007. Il représente près de 7 mois d'activité moyenne du pôle.

Rapport d'activité du premier semestre

Résultats

Eurovia : 3 639 millions d'euros (+ 7,6 %)

En France, le chiffre d'affaires semestriel d'Eurovia ressort à 2 332 millions d'euros, en augmentation de 7,4 % (+ 4,2 % à structure comparable). L'activité affiche des progressions satisfaisantes dans la plupart des régions, malgré l'achèvement de plusieurs grands projets (tramways notamment).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 1 307 millions d'euros en hausse de 7,8 % à structure réelle et de près de 10 % à périmètre et taux de changes constants. À l'exception de l'Espagne, toutes les implantations affichent des hausses d'activité. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, cette progression est contrebalancée par une évolution défavorable des taux de change.

Le carnet de commandes d'Eurovia au 30 juin 2008 s'élève à 5,1 milliards d'euros, niveau légèrement supérieur à celui atteint fin 2007 en dépit de l'impact défavorable des élections municipales tenues en mars dernier. Il représente près de 8 mois d'activité moyenne du pôle.

VINCI Construction : 7 530 millions d'euros (+ 24,5 %)

En France, le chiffre d'affaires du premier semestre de VINCI Construction s'élève à 4 milliards d'euros, en augmentation de plus de 16 %. L'activité a continué de croître dans l'ensemble des régions (+ 9,7 % à structure comparable).

À l'international, le chiffre d'affaires est en hausse de plus de 35 % à 3,5 milliards d'euros, sous l'effet principal de l'intégration de Solétanche Bachy et d'Entrepose Contracting. À périmètre et changes constants, le chiffre d'affaires progresse de 7,1 %. Il bénéficie notamment du dynamisme des filiales de génie civil spécialisé et des activités de dragage.

Le carnet de commandes de VINCI Construction à fin juin 2008 atteint 15 milliards d'euros. Il s'est accru de près de 5 % depuis le 31 décembre 2007, malgré le haut niveau de l'activité du premier semestre 2008, et représente près de 12 mois d'activité moyenne du pôle.

3. Résultats

Le résultat net consolidé s'élève à 731 millions d'euros au premier semestre 2008, en progression de 19 % par rapport à celui du premier semestre 2007 (614 millions d'euros). Le résultat net par action (dilué) s'améliore de 19,7 %, à 1,52 euro par action (1,27 euro au premier semestre 2007).

Analyse du résultat net par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Évolution
Concessions	343	298	+ 15,2 %
Contracting	362	324	+ 12,0 %
Énergies	67	64	+ 5,2 %
Eurovia	45	62	- 27,2 %
Construction	250	198	+ 26,4 %
Immobilier et holdings	26	(8)	na
TOTAL	731	614	+ 19,0 %

Le **résultat opérationnel sur activité** ressort à 1 460 millions d'euros au premier semestre 2008, en progression de 11,7 % par rapport à celui du premier semestre 2007.

Il représente 9,3 % du chiffre d'affaires contre 9,6 % au premier semestre 2007.

Analyse du résultat opérationnel sur activité par métier (ROPA)

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	% CA	1 ^{er} semestre 2007	% CA	Évolution 1 ^{er} sem. 08/ 1 ^{er} sem. 07
Concessions	899	39,3 %	789	36,7 %	+ 13,9 %
Contracting	548	4,1 %	477	4,2 %	+ 15,1 %
Énergies	111	5,0 %	105	5,3 %	+ 5,5 %
Eurovia	76	2,1 %	90	2,7 %	- 15,7 %
Construction	362	4,8 %	282	4,7 %	+ 28,5 %
Immobilier et holdings	13		40		
Résultat opérationnel sur activité	1 460	9,3 %	1 306	9,6 %	+ 11,7 %
Paiement en actions	(40)		(45)		
QP résultats sociétés mises en équivalence	10		9		
Résultat opérationnel	1 430	9,1 %	1 270	9,3 %	+ 12,6 %

Les différents métiers de VINCI ont réalisé une bonne performance d'ensemble :

VINCI Concessions, avec un ROPA de 899 millions d'euros contre 789 millions d'euros au premier semestre 2007, est le premier contributeur au ROPA du Groupe (62 % du total).

Il progresse globalement de +13,9 %. Cette évolution traduit la croissance du chiffre d'affaires des filiales autoroutières qui est restée satisfaisante sur l'ensemble du semestre, malgré la baisse du trafic enregistrée à la fin du deuxième trimestre, et la maîtrise des charges d'exploitation. Le résultat opérationnel intègre également un produit non récurrent suite à la renégociation de certains avantages sociaux. (voir note 14.2 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés).

VINCI Energies réalise un résultat opérationnel en augmentation malgré l'impact des dotations aux provisions sur plusieurs grands chantiers en démarrage. Le pôle bénéficie de l'amélioration de la contribution des filiales étrangères et de l'intégration du groupe suisse Etavis acquis en juillet 2007.

Eurovia, dont les résultats intermédiaires sont peu représentatifs de la performance annuelle du fait de la forte saisonnalité de cette activité, enregistre une diminution de son ROPA à 76 millions d'euros, qui s'établit à 2,1% du chiffre d'affaires. Cette baisse doit être relativisée du fait de la prise en compte au premier semestre 2007 de plus-values immobilières réalisées en Espagne et en République tchèque.

Le ROPA de **VINCI Construction** s'élève à 362 millions d'euros (4,8 % du CA), en forte hausse de + 28,5 % par rapport au premier semestre 2007 (282 millions d'euros soit 4,7 % du CA). Outre les effets positifs de la croissance externe réalisée en 2007, la plupart des entités du pôle ont amélioré leurs performances.

Le **résultat opérationnel (ROP)** est en progression de 12,6 %. Il s'élève à 1 430 millions d'euros au 30 juin 2008 (9,1 % du CA) contre 1 270 millions d'euros au premier semestre 2007 (9,3 % du CA).

La charge sur paiements en actions (IFRS 2), traduisant les avantages consentis aux salariés au titre des actions gratuites, des stocks options et du plan d'épargne groupe, s'élève à - 40 millions d'euros au premier semestre 2008 (- 45 millions d'euros au 30 juin 2007).

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence ressort à + 10 millions d'euros (contre + 9 millions d'euros au 30 juin 2007) et concerne principalement le pôle Concessions.

Le coût de l'endettement financier net est en augmentation à - 395 millions d'euros (contre - 363 millions d'euros au premier semestre 2007) ce qui correspond, principalement, à l'effet en semestre plein du financement des acquisitions et des rachats d'actions réalisés en 2007, la hausse des taux d'intérêts ayant un impact limité au niveau du Groupe en raison de la politique de couverture de la dette mise en place en 2007 (au 30 juin 2008, la quasi-totalité de l'endettement net est couvert à taux fixe ou protégé).

Les **autres produits et charges financiers** ressortent à 112 millions d'euros contre + 67 millions d'euros au premier semestre 2007.

Ils comprennent principalement les intérêts financiers intercalaires capitalisés par Cofiroute, ASF, Escota et Arcour (société concessionnaire de l'A19), les plus-values de cession de titres et l'incidence du coût de l'actualisation des engagements de retraite (cf. note 5 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés).

La **charge d'impôt** de la période s'élève à 355 millions d'euros, en augmentation de 55 millions d'euros par rapport au 30 juin 2007 (- 300 millions d'euros), et représente un taux effectif de 30,9 % (contre 30,8 % au premier semestre 2007) en ligne avec le taux effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'année 2008.

Les **intérêts minoritaires** représentent essentiellement les parts non détenues par le Groupe dans les résultats de Cofiroute (ramené de 34,7 % à 16,7 % en mars 2007) et de la filiale belge CFE (53,2 %).

4. Flux de trésorerie

La **capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt (CAF)** progresse de 10,5 % au premier semestre 2008 pour s'établir à 2 182 millions d'euros contre 1 975 millions d'euros au premier semestre 2007. Elle représente 13,9 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2008 contre 14,5 % au 30 juin 2007.

VINCI Concessions, reste le principal contributeur du groupe, et voit sa CAF augmenter de 4,1 % à près de 1,4 milliard d'euros (1 319 millions d'euros au 30 juin 2007).

La CAF des métiers du Contracting progresse, quant à elle, de près de 28 % à 799 millions d'euros, soit 6 % du chiffre d'affaires (625 millions d'euros et 5,5 % du CA au 30 juin 2007).

La variation du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes, traditionnellement négative sur la première partie de l'année en raison de la saisonnalité de l'activité (dans la Route essentiellement) est globalement stable entre les deux périodes (environ - 400 millions d'euros).

Après prise en compte des décaissements d'impôts et des frais financiers, les flux de trésorerie générés par l'activité s'établissent à 977 millions d'euros, en augmentation de 219 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007.

Le montant net des investissements opérationnels est en augmentation à 473 millions d'euros contre 310 millions d'euros au premier semestre 2007.

Hors incidence des cessions, les investissements bruts sont en hausse de 149 millions à 510 millions d'euros sous l'effet notamment des investissements réalisés par les sociétés acquises au second semestre 2007.

Le cash flow opérationnel ressort à 504 millions d'euros sur le premier semestre 2008, contre 448 millions d'euros au premier semestre 2007 soit une hausse de 12,5 %.

Les investissements de développement dans les concessions se sont élevés à 529 millions d'euros sur la période (contre 604 millions d'euros au premier semestre 2007) dont 174 millions d'euros chez Cofiroute, 226 millions d'euros chez ASF et Escota et 101 millions d'euros chez Arcour (A19).

Les investissements financiers bruts ont représenté 146 millions d'euros (contre 1 143 millions d'euros au premier semestre 2007 qui comprenait à hauteur de 802 millions d'euros l'acquisition de 18 % d'intérêts minoritaires de Cofiroute).

Les cessions de titres ont représenté, de leur côté, un montant total de 44 millions d'euros sur la période.

Les augmentations de capital réalisées au cours du premier semestre 2008 représentent un montant de 290 millions d'euros dont 197 millions d'euros au titre du paiement en actions du solde du dividende 2007.

Les opérations sur actions propres se sont traduites par une consommation nette de trésorerie de 223 millions d'euros, dont 247 millions d'euros au titre du rachat par VINCI de ses propres actions.

Les dividendes représentent au total 523 millions d'euros, dont 197 millions au titre du dividende payé en actions VINCI et 291 millions d'euros au titre de la part du dividende payée en numéraire. Le solde correspond pour l'essentiel aux dividendes versés par Cofiroute à ses actionnaires minoritaires.

5. Bilan

Les actifs non courants consolidés ressortent au 30 juin 2008 à 30,3 milliards d'euros. Ils sont constitués en large part par les actifs des concessions (25,7 milliards d'euros), dont ASF pour près de 18 milliards d'euros. Au global, les capitaux engagés s'élevaient à 26,5 milliards d'euros au 30 juin 2008, en augmentation de 0,8 milliard par rapport à fin 2007.

Le pôle Concessions représente au total près de 95 % des capitaux engagés.

Les capitaux propres, intégrant les intérêts minoritaires pour 595 millions d'euros, s'établissent à 8,6 milliards d'euros au 30 juin 2008 contre 8,2 milliards d'euros au 31 décembre 2007.

L'endettement financier net ressort à 16,7 milliards d'euros au 30 juin 2008 (contre 16,3 milliards d'euros au 31 décembre 2007 et 16,8 milliards d'euros au 30 juin 2007). L'endettement du pôle Concessions (17,1 milliards d'euros) est en légère augmentation (+ 0,1 milliard d'euros) par rapport à fin 2007.

Les filiales des pôles Contracting affichent un solde de trésorerie net positif de 2 milliards d'euros et les holdings un montant d'endettement net de 1,6 milliard d'euros.

La durée moyenne de la dette du Groupe ressort à environ 7,1 ans. VINCI conserve, par ailleurs, une très forte liquidité (plus de 10 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros de trésorerie disponible et plus de 7 milliards de lignes de crédit à moyen terme confirmées non utilisées).

Depuis le début de l'année, dans un marché du crédit pourtant déprimé, VINCI a obtenu de nouveaux financements à long terme sur ses concessions existantes (ASF, Cofiroute, Autoroute A19) et finalisé le montage des financements des importants projets de concessions et de PPP remportés récemment (Coentunnel d'Amsterdam, autoroute Athènes-Patras-Tsakona).

6. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de VINCI font apparaître un chiffre d'affaires au premier semestre 2008 de 12,1 millions d'euros, contre 12,7 millions d'euros au premier semestre 2007. Il est constitué à l'essentiel de la refacturation par VINCI à ses filiales de diverses charges d'assistance.

Au cours du premier semestre 2008, le résultat net social s'établit à 434 millions d'euros contre 4 034 millions d'euros au premier semestre 2007, montant qui incluait des remontées exceptionnelles de dividendes du pôle Concessions.

7. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 18 des comptes consolidés intermédiaires résumés.

8. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note B. « Facteurs de risques » du rapport de gestion du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008

États financiers	10
Chiffres clés	10
Compte de résultat consolidé	11
Bilan consolidé	12
Tableau des flux de trésorerie consolidés	14
Variation des capitaux propres consolidés	15
Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés	16

États financiers

Chiffres clés

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Exercice 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 737,0	13 665,2	30 427,8
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	5 643,6	4 435,9	10 711,2
% du chiffre d'affaires	35,9 %	32,5 %	35,2 %
Résultat opérationnel sur activité	1 459,5	1 306,2	3 112,8
% du chiffre d'affaires	9,3 %	9,6 %	10,2 %
Résultat opérationnel	1 429,8	1 269,7 ^(*)	3 006,1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	730,7	613,8	1 461,0
Résultat net par action avant dilution <i>(en euros)</i>	1,56	1,33	3,14
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	1,52	1,27	3,02
Dividende par action <i>(en euros)</i>	-	-	1,5
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	8 588,2	7 586,2	8 196,7
Endettement financier net	(16 737,1)	(16 756,2)	(16 303,3)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 182,0	1 975,2	4 514,7
Investissements opérationnels nets	(473,0)	(309,9)	(683,1)
Investissements du domaine concédé	(528,5)	(604,0)	(1 269,5)
Investissements financiers nets	(101,6)	(1 122,3)	(2 023,2)

^(*) Chiffres retraités conformément au changement de présentation décrit en note B.2.1 « Changement de présentation : Résultats des entreprises associées ».

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Exercice 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	1-2-3	15 737,0	13 665,2	30 427,8
Produits des activités annexes		90,3	119,5	234,3
Charges opérationnelles	4	(14 367,9)	(12 478,5)	(27 549,3)
Résultat opérationnel sur activité	2-3-4	1 459,5	1 306,2	3 112,8
Paiements en actions (IFRS 2)	4-13	(39,6)	(45,4)	(117,6)
Perte de valeur des goodwill	8	0,0	0,0	(6,0)
Résultat des entreprises associées		9,9	8,9 ^(*)	17,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2-3-4	1 429,8	1 269,7^(*)	3 006,1
Coût de l'endettement financier brut		(480,7)	(470,4)	(1 006,5)
Produits financiers des placements de trésorerie		85,6	107,8	195,5
Coût de l'endettement financier net	5	(395,1)	(362,7)	(811,0)
Autres produits financiers	5	142,5	96,2	199,5
Autres charges financières	5	(30,9)	(29,4)	(67,8)
Impôts sur les bénéfices	6	(354,7)	(300,3)	(743,8)
Résultat net des activités poursuivies		791,6	673,6	1 583,0
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)		-	-	-
RÉSULTAT NET		791,6	673,6	1 583,0
Résultat net - Part des intérêts minoritaires		60,9	59,8	122,0
Résultat net - Part du Groupe		730,7	613,8	1 461,0
Résultat net par action des activités poursuivies				
Résultat net par action avant dilution (en euros)	7	1,56	1,33	3,14
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,52	1,27	3,02
Résultat net par action part du Groupe				
Résultat net par action avant dilution (en euros)	7	1,56	1,33	3,14
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,52	1,27	3,02

(*) Chiffres retraités conformément au changement de présentation décrit en note B.2.1 « Changement de présentation : Résultats des entreprises associées ».

Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Actifs non courants				
Goodwill	8	3 460,9	2 864,0	3 382,5
Autres immobilisations incorporelles		153,9	126,0	141,6
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	9	25 214,0	24 853,6	25 060,6
Immobilisations corporelles	10	2 947,6	2 412,0	2 824,5
Immeubles de placement		45,0	45,0	52,6
Participations dans les entreprises associées		184,9	99,5	191,9
Autres actifs financiers non courants	11	554,3	432,9	562,3
Impôts différés actifs		96,4	87,5	110,1
Total actifs non courants		32 657,1	30 920,4	32 326,0
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	868,4	607,4	647,5
Clients et autres créances d'exploitation	15	12 199,3	11 006,2	11 101,3
Autres actifs courants	15	345,8	256,6	288,4
Actifs d'impôt exigible		61,6	189,8	54,8
Autres actifs financiers courants		348,7	222,4	232,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie	16	604,3	1 551,0	665,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	4 238,9	4 105,8	4 223,8
Total actifs courants (avant actifs en cours de cession)		18 667,0	17 939,2	17 213,2
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs détenus en vue d'être cédés				
		5,4		5,4
Total actifs courants		18 672,4	17 939,2	17 218,5
TOTAL ACTIFS		51 329,4	48 859,7	49 544,5

Passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Capitaux propres				
Capital social		1 234,1	1 215,9	1 214,9
Primes liées au Capital		5 077,8	4 845,5	4 806,8
Titres autodétenus		(1 301,4)	(1 070,4)	(1 102,2)
Autres instruments de capitaux propres		490,6	490,6	490,6
Réserves consolidées		1 755,6	901,7	727,5
Réserves de conversion		(47,8)	13,6	(20,7)
Résultat net - Part du Groupe		730,7	613,8	1 461,0
Résultat enregistré directement en capitaux propres		53,3	65,5	46,9
Capitaux propres - Part du Groupe		7 992,8	7 076,2	7 624,9
Intérêts minoritaires		595,4	510,0	571,8
Total capitaux propres	12	8 588,2	7 586,2	8 196,7
Passifs non courants				
Provisions non courantes	14	1 033,2	1 078,5	1 067,2
Emprunts obligataires	16	5 130,0	3 556,1	5 159,8
Autres emprunts et dettes financières	16	13 327,0	15 666,8	13 480,7
Autres passifs non courants		83,9	70,0	85,6
Impôts différés passifs		2 344,4	2 475,1	2 453,4
Total passifs non courants		21 918,5	22 846,4	22 246,6
Passifs courants				
Provisions courantes	15	1 995,3	1 652,0	2 003,1
Fournisseurs	15	6 983,5	6 070,6	6 553,4
Autres passifs courants	15	8 148,3	7 061,9	7 594,9
Passifs d'impôt exigible		173,9	178,4	156,0
Dettes financières courantes	16	3 520,5	3 464,2	2 792,6
Total passifs courants (avant passifs en cours de cession)		20 821,4	18 427,1	19 099,9
Passifs liés aux activités abandonnées et aux autres passifs détenus en vue d'être cédés		1,3		1,3
Total passifs courants		20 822,7	18 427,1	19 101,2
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		51 329,4	48 859,7	49 544,5

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)		791,6	673,6	1 583,0
Dotations nettes aux amortissements		845,2	769,5	1 594,9
Dotations nettes aux provisions		(43,4)	14,6	48,1
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		5,2	(27,5)	15,0
Résultat sur cessions		(41,4)	(30,0)	(87,8)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change		(36,7)	(7,1)	(26,8)
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession		(22,7)	(20,4)	(30,8)
Coûts d'emprunt immobilisés		(65,5)	(60,4)	(135,6)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		395,1	362,7	811,0
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		354,7	300,3	743,8
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 - 3	2 182,0	1 975,2	4 514,7
Variations du BFR et des provisions courantes	2 - 3 - 15	(391,9)	(399,6)	687,5
Impôts payés		(349,4)	(365,3)	(782,6)
Intérêts financiers nets payés		(463,3)	(452,3)	(836,1)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	977,2	758,0	3 583,5
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(510,0)	(360,9)	(815,7)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		37,0	51,0	132,7
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)		(528,5)	(604,0)	(1 269,5)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(145,8)	(1 143,1)	(2 095,0)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		44,3	20,8	71,9
Incidence nette des variations de périmètre		(44,4)	9,2	292,0
Dividendes reçus des entreprises associées et non consolidées		26,2	24,8	27,2
Autres		9,6	(3,9)	(11,0)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 111,7)	(2 006,1)	(3 667,5)
Augmentations & réductions de capital		290,1	409,3	369,7
Opérations sur actions propres		(222,6)	(891,4)	(939,5)
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		(0,0)	0,0	2,3
Dividendes payés				
- aux actionnaires de VINCI SA	12	(488,5)	(413,9)	(664,5)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(34,4)	(18,8)	(48,4)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		316,3	3 188,9	3 611,8
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes		(625,0)	(1 780,0)	(2 366,9)
Variation des actifs de gestion de trésorerie		385,4	(351,2)	(758,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(378,7)	143,0	(793,7)
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (arrêtées, cédées)	IV			
Variation de la trésorerie nette	I + II + III + IV	(513,2)	(1 105,1)	(877,7)
Trésorerie nette à l'ouverture		3 594,0	4 487,7	4 487,7
Autres variations		(18,6)	48,2	(15,9)
Trésorerie nette à la clôture	16	3 062,2	3 430,8	3 594,0
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		(385,4)	351,2	758,2
(Émission) remboursement des emprunts		308,7	(1 409,0)	(1 244,9)
Autres variations		174,7	154,9	(126,4)
Variation de l'endettement net		(433,8)	(1 959,8)	(1 506,8)
Endettement net en début de période		(16 303,3)	(14 796,4)	(14 796,4)
Endettement net en fin de période	16	(16 737,1)	(16 756,2)	(16 303,3)

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres part du Groupe							Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total	Minoritaires	Total
	Capital social	Primes liées au capital	Titres autodétenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat net				
Capitaux propres 31/12/2006 retraités (*)	1 176,6	4 475,5	(178,4)	490,6	557,1	20,5	1 270,3	9,5	7 821,7	748,4	8 570,1
Augmentations de capital	39,3	370,0							409,3		409,3
Diminutions de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres			(892,0)		0,6				(891,4)		(891,4)
Affectation de résultat et dividendes distribués					856,5		(1 270,3)		(413,9)	(18,8)	(432,7)
Résultat net de l'exercice (a)							613,8		613,8	59,8	673,6
Instruments financiers : variations de juste valeur (b)								56,2	56,2	0,1	56,3
dont :											
Actifs financiers disponibles à la vente								0,1	0,1		0,1
Couverture de flux de trésorerie								56,1	56,1	0,1	56,2
Écarts de conversion						(8,5)			(8,5)	(0,6)	(9,1)
Variations des capitaux propres des entreprises associées comptabilisées directement en capitaux propres								0,0	0,0		0,0
Paiements en actions (IFRS 2)					35,4				35,4	(0,0)	35,4
Incidence des acquisitions de minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(529,2)	0,0		0,4	(528,9)	(276,1)	(805,0)
Variations de périmètre					(0,0)	0,4			0,4	(2,3)	(1,9)
Divers	0,0				(18,6)	1,2		(0,6)	(18,0)	(0,5)	(18,5)
Capitaux propres 30/06/2007 retraités (*)	1 215,9	4 845,5	(1 070,4)	490,6	901,7	13,6	613,8	65,5	7 076,2	510,0	7 586,2
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice 2006 (a) + (b)							613,8	56,2	670,0	59,9	730,0
Augmentations de capital	8,6	74,7							83,3	2,3	85,6
Diminutions de capital	(9,5)	(113,4)							(122,9)		(122,9)
Opérations sur actions propres			(31,8)		(16,2)				(48,1)		(48,1)
Affectation de résultat et dividendes distribués					(250,6)		0,0		(250,6)	(29,6)	(280,2)
Résultat net de l'exercice (a)							847,2		847,2	62,2	909,4
Instruments financiers : variations de juste valeur (b)								(17,9)	(17,9)	0,3	(17,7)
dont :											
Actifs financiers disponibles à la vente								3,5	3,5		3,5
Couverture de flux de trésorerie								(21,4)	(21,4)	0,3	(21,1)
Écarts de conversion						(38,2)			(38,2)	(1,5)	(39,7)
Variations des capitaux propres des entreprises associées comptabilisées directement en capitaux propres								(0,0)	(0,0)		(0,0)
Paiements en actions (IFRS 2)					47,0				47,0		47,0
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(29,3)	0,1		0,0	(29,2)	(8,1)	(37,3)
Variations de périmètre					17,6	3,5		(0,2)	20,9	37,0	57,9
Divers					57,2	0,3		(0,3)	57,2	(0,8)	56,4
Capitaux propres 31/12/2007	1 214,9	4 806,8	(1 102,2)	490,6	727,5	(20,7)	1 461,0	46,9	7 624,9	571,8	8 196,7
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice 2007 (a) + (b)							1 461,0	38,2	1 499,2	122,4	1 621,7
Augmentations de capital	19,2	270,9							290,1		290,1
Diminutions de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres			(199,2)		(23,4)				(222,6)		(222,6)
Affectation de résultat et dividendes distribués					972,5		(1 461,0)		(488,5)	(34,4)	(522,9)
Résultat net de l'exercice (a)							730,7		730,7	60,9	791,6
Instruments financiers : variations de juste valeur (b)								6,3	6,3	0,2	6,5
dont :											
Actifs financiers disponibles à la vente								(35,0)	(35,0)		(35,0)
Couverture de flux de trésorerie								41,4	41,4	0,2	41,5
Écarts de conversion						(28,2)			(28,2)	(1,5)	(29,7)
Variations des capitaux propres des entreprises associées comptabilisées directement en capitaux propres								0,0	0,0		0,0
Paiements en actions (IFRS 2)					36,2				36,2		36,2
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(3,7)	(0,0)			(3,7)	(6,1)	(9,8)
Variations de périmètre					0,0	0,0		(0,0)	0,0	3,6	3,6
Divers					46,6	1,1		0,0	47,8	0,8	48,6
Capitaux propres 30/06/2008	1 234,1	5 077,8	(1 301,4)	490,6	1 755,6	(47,8)	730,7	53,3	7 992,8	595,4	8 588,2
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice 2007 (a) + (b)							730,7	6,3	737,0	61,1	798,1

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note A 1.2 « Changement de méthode : transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle » du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

A. SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ	17
B. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	17
1. Principes généraux	17
2. Méthodes de consolidation	18
3. Règles et méthodes d'évaluation	20
C. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES	22
D. INFORMATIONS SECTORIELLES	22
1. Chiffre d'affaires	22
2. Autres informations sectorielles par pôle de métier	23
3. Répartition des données du pôle Concessions	25
E. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	26
4. Résultat opérationnel	26
5. Charges et produits financiers	27
6. Impôts sur les bénéfices	27
7. Résultat par action	27
F. NOTES RELATIVES AU BILAN	29
8. Goodwill	29
9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	29
10. Immobilisations corporelles	32
11. Autres actifs financiers non courants	32
12. Capitaux propres	34
13. Paiement en actions	36
14. Provisions non courantes	38
15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	40
16. Informations relatives à l'endettement financier net	42
17. Informations relatives à la gestion des risques financiers	46
18. Transactions avec les parties liées	46
19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus	46
G. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	47
H. LITIGES ET ARBITRAGES	47

A. SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ

Le premier semestre de l'exercice est marqué dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans les travaux routiers par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison des conditions climatiques moins favorables.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégageant du cash flow d'exploitation, dont la plus grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt intermédiaire.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

B. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2008 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les principes comptables retenus pour la présentation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2008⁽¹⁾.

Ces principes comptables retenus sont les mêmes que ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de l'interprétation IFRIC 11 « Interprétation relative aux actions propres et transactions intragroupe ».

L'application de cette interprétation n'a pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB à l'exception des normes et interprétations suivantes, obligatoires aux exercices ouverts à compter du premier janvier 2008 et non encore ratifiées par l'Union européenne : IFRIC 12 « Concessions de services » (voir note B.3.3 « Interprétation relative aux contrats de concession ») et IFRIC 14 « Limite des avantages économiques liés au surfinancement du régime et obligations de financement minimum ».

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au premier janvier 2008 :

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » ;
- IAS 23 révisée « Coût d'emprunts » ;

(1) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

- IFRS 8 « Segments opérationnels » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients » ;
- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises (phase 2) » ;
- IAS 27 amendée « États financiers consolidés et individuels » ;
- IFRS 2 amendée « Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- IAS 32 amendée « Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ».

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. VINCI n'anticipe pas à ce stade de l'analyse, d'impacts significatifs sur ses comptes consolidés.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 août 2008.

2. Méthodes de consolidation

2.1 Changement de présentation au 31 décembre 2007 : Résultats des entreprises associées

Les normes IFRS imposent la présentation du résultat des entreprises associées sur une ligne spécifique du compte de résultat, mais ne précisent pas où cette ligne doit être classée. En outre, elles laissent la possibilité d'insérer des lignes et des sous-totaux complémentaires lorsqu'ils facilitent la compréhension de la performance de l'entreprise.

Afin d'améliorer l'information présentée sur son niveau de performance opérationnelle dans les pôles de métiers, VINCI a décidé, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2007, de reclasser les résultats des entreprises associées sur une ligne spécifique entre le résultat opérationnel sur activité et le résultat opérationnel. Conformément aux dispositions d'IAS 8, ce changement de présentation est appliqué aux données comparatives présentées.

	30/06/2007		30/06/2007
<i>(en millions d'euros)</i>	Publié	<i>(en millions d'euros)</i>	Retraité
Chiffre d'affaires	13 665,2	Chiffre d'affaires	13 665,2
Résultat opérationnel sur activité	1 306,2	Résultat opérationnel sur activité	1 306,2
Paiements en actions (IFRS 2)	(45,4)	Paiements en actions (IFRS 2)	(45,4)
Perte de valeur des goodwill		Perte de valeur des goodwill	
Résultat opérationnel	1 260,8	Résultats des entreprises associées	8,9
Coût de l'endettement financier net	(362,7)	Résultat opérationnel	1 269,7
Résultats des entreprises associées	8,9	Coût de l'endettement financier net	(362,7)
Impôts sur les bénéfices	(300,3)	Impôts sur les bénéfices	(300,3)
Résultat net	673,6	Résultat net	673,6
Résultat net - Part des intérêts minoritaires	59,8	Résultat net - Part des intérêts minoritaires	59,8
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	613,8	RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	613,8

Il convient de préciser que les entreprises associées exercent leurs activités dans les métiers de VINCI (Concessions, Construction, Routes et Énergies).

2.2 Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles VINCI exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode. Cela concerne notamment CFE, dont VINCI détient 46,84 % du capital.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela concerne notamment les sociétés en participation et la société Consortium Stade de France, détenue à 66,67 % par VINCI, qui fait l'objet d'un pacte d'actionnaires avec Bouygues, détenant 33,33 %. Ce pacte organise le contrôle conjoint

des deux seuls actionnaires de cette société ; toutes les décisions financières, opérationnelles et d'investissements doivent être prises à l'unanimité.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Évolution du périmètre de consolidation

(en nombre de sociétés)	30/06/2008			31/12/2007			30/06/2007		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	1 622	1 034	588	1 610	1 025	585	1 420	939	481
Intégration proportionnelle	415	192	223	404	187	217	330	165	165
Mise en équivalence	74	36	38	76	35	41	43	13	30
TOTAL	2 111	1 262	849	2 090	1 247	843	1 793	1 117	676

La liste des principales filiales n'a pas connu de variations significatives par rapport au 31 décembre 2007.

Les variations de périmètre proviennent essentiellement de l'acquisition par VINCI Park des sociétés Ideal Parking, Master Park et Sunset Parking en Amérique du Nord, de l'acquisition de 13 sociétés dans le pôle Énergies, 20 sociétés dans le pôle Construction, 6 sociétés dans le pôle Routes et de 21 sociétés par VINCI Immobilier (Groupe Hermes).

La principale cession intervenue sur la période concerne la cession par VINCI Construction Filiales Internationales de sa filiale hongroise Hídépítő.

2.3 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales ;
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

2.4 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

2.5 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

2.6 Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du premier janvier 2004, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsqu'un accord prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût d'acquisition de la société cible à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la part d'intérêt de VINCI dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisée en goodwill.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

2.7 Activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession et actifs en cours de cession

Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession ;
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de la revente ;

sont présentées sur une ligne séparée du bilan consolidé à la clôture de l'exercice présenté.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

Actifs en cours de cession

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Contrairement aux activités abandonnées, les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ne sont pas présentés sur une ligne séparée.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;

- évaluations des provisions ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

Ces estimations et hypothèses sont détaillées dans la page 185 du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

3.2 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.2.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2008 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.2.2 Engagements de retraites

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge nette calculée au titre de 2008 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2007.

3.3 Interprétation relative aux contrats de concession – IFRIC 12

L'IFRIC a publié, le 30 novembre 2006, son interprétation IFRIC 12 concernant le traitement comptable des contrats de concession, laquelle est en cours d'adoption par l'Union Européenne :

- Le champ d'application couvre les contrats de concession exploités dans le cadre d'un service public, pour lesquels le concédant est réputé exercer un contrôle sur les actifs exploités.
- Les différents modèles comptables applicables sont déterminés en fonction des contreparties reçues par le concessionnaire :
 - modèle de l'actif incorporel (« intangible asset model ») : l'actif concédé est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) de la part des usagers, en contrepartie du financement, de la construction et de l'exploitation de l'infrastructure. Ce traitement s'appliquerait à la plupart des concessions d'infrastructures détenues par VINCI, en particulier les réseaux autoroutiers d'ASF, d'Escota et de Cofiroute, l'A19, le pont de Rion-Antirion en Grèce, et la plupart des parkings gérés en concession par VINCI Park. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « pass through ou shadow toll »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également,
 - modèle de la créance financière (« financial asset model ») : le droit du concessionnaire sur l'actif concédé est comptabilisé comme une créance financière portant intérêts dès lors qu'il dispose d'un droit contractuel inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant, indépendamment de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Sur la base de l'analyse des contrats existants chez VINCI, ce modèle s'appliquerait au contrat du contournement de Newport, et à quelques contrats de VINCI Park, ainsi qu'aux contrats de partenariats public-privé,
 - lorsque seule une part de l'investissement fait l'objet d'un engagement de paiement de la part du concédant, elle est comptabilisée en créance financière à hauteur du montant garanti par le concédant. Le solde non garanti est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle.

L'application d'IFRIC 12 chez VINCI nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession, en particulier concernant les modalités de comptabilisation des provisions pour grosses réparations.

VINCI a choisi de ne pas appliquer, au 30 juin 2008, cette interprétation.

C. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours du premier semestre 2008, VINCI n'a pas réalisé d'acquisition d'entreprise significative.

Concernant les acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice 2007, les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle n'ont pas été ajustées de façon significative et sont présentées en note B. « Acquisitions d'entreprises » du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

D. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers et par zone géographique, conformément à l'organisation interne du Groupe.

Les principales activités des pôles de métiers sont les suivantes :

- **Concessions** : gestion, dans le cadre de contrats de concession, d'affermage ou de services, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages (ponts, tunnels), de parcs de stationnement, d'aéroports et d'équipements publics ;
- **Contracting** :
 - **Énergies** : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation,
 - **Routes** : construction et maintenance de routes et autoroutes, production de matériaux, travaux d'aménagements urbains, travaux pour l'environnement, démolition, recyclage,
 - **Construction** : conception et construction d'ouvrages de bâtiment, génie civil, travaux hydrauliques, maintenance multi-techniques, fondations, traitement des sols, dragage.

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

Les opérations entre les différents pôles de métiers sont réalisées à des conditions de marché.

1. Chiffre d'affaires

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle de métier

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation 2008/2007	Exercice 2007
Concessions	2 284,5	2 147,3	6,4 %	4 580,0
Contracting	13 391,1	11 413,5	17,3 %	25 660,0
Énergies	2 222,1	1 983,1	12,1 %	4 300,7
Routes	3 638,7	3 383,0	7,6 %	7 706,0
Construction	7 530,3	6 047,4	24,5 %	13 653,2
Holdings, autres activités et éliminations	61,4	104,3	- 41,2 %	187,8
TOTAL	15 737,0	13 665,2	15,2 %	30 427,8

1.2 Répartition du chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	%	1 ^{er} semestre 2007	%	Exercice 2007	%
France	10 093,4	64,1 %	9 229,3	67,5 %	19 716,6	64,8 %
Royaume-Uni	1 054,4	6,7 %	897,9	6,6 %	2 048,5	6,7 %
Allemagne	731,3	4,6 %	706,3	5,2 %	1 621,3	5,3 %
Europe centrale et orientale ^(*)	1 010,6	6,4 %	958,6	7,0 %	2 307,6	7,6 %
Belgique	505,4	3,2 %	399,3	2,9 %	826,3	2,7 %
Espagne	216,6	1,4 %	146,5	1,1 %	361,6	1,2 %
Autres pays d'Europe	481,5	3,1 %	323,1	2,4 %	888,1	2,9 %
Europe^(**)	14 093,2	89,6 %	12 661,0	92,7 %	27 770,0	91,3 %
dont Union Européenne	13 851,1	88,0 %	12 597,1	92,2 %	27 386,8	90,0 %
Amérique du Nord	353,6	2,2 %	286,7	2,1 %	720,5	2,4 %
Afrique	562,2	3,6 %	364,6	2,7 %	858,8	2,8 %
Reste du monde	728,0	4,6 %	353,0	2,6 %	1 078,4	3,5 %
TOTAL	15 737,0	100,0 %	13 665,2	100,0 %	30 427,8	100,0 %

(*) Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Serbie-Monténégro, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 11 841 millions d'euros au 30 juin 2008, 10 737,4 millions d'euros au 30 juin 2007 et 23 103,3 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'établit à 5 643,6 millions d'euros sur le premier semestre 2008, en hausse de 27,2 % par rapport au premier semestre 2007. Il représente 35,9 % de l'activité totale.

2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle de métier, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles.

1^{er} semestre 2008

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Éliminations	Total
	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Total			
30 juin 2008								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	2 284,5	2 222,1	3 638,7	7 530,3	13 391,1	238,6	(177,3)	15 737,0
Élimination des ventes inter-segments	(0,9)	(46,1)	(63,8)	(66,3)	(176,2)	(0,2)	177,3	0,0
Chiffre d'affaires externe	2 283,6	2 176,0	3 574,9	7 464,0	13 215,0	238,4	0,0	15 737,0
Résultat opérationnel sur activité	898,6	110,6	76,1	361,8	548,5	12,4		1 459,5
% du chiffre d'affaires	39,3 %	5,0 %	2,1 %	4,8 %	4,1 %			9,3 %
Résultat opérationnel	896,3	100,6	68,7	345,5	514,9	18,6		1 429,8
Résultat net des activités poursuivies	371,9	68,3	49,6	276,6	394,5	25,2		791,6
Résultat net - part du Groupe	343,1	67,4	44,8	249,8	362,0	25,5		730,7
Autres indicateurs								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 372,9	125,6	158,1	515,4	799,1	10,0		2 182,0
Excédent (endettement) financier net	(17 108,9)	501,8	106,4	1 353,5	1 961,7	(1 589,8)		(16 737,1)
Actifs sectoriels	28 474,7	2 387,2	4 378,7	9 636,5	16 402,4	542,7		45 419,8

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

1^{er} semestre 2007

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Éliminations	Total
	Cessions	Énergies	Routes	Construction	Total			
30 juin 2007								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	2 147,3	1 983,1	3 383,0	6 047,4	11 413,5	264,7	(160,4)	13 665,2
Élimination des ventes inter-segments	(1,1)	(39,8)	(42,0)	(72,4)	(154,3)	(5,0)	160,4	
Chiffre d'affaires externe	2 146,2	1 943,2	3 341,1	5 975,0	11 259,3	259,7		13 665,2
Résultat opérationnel sur activité	788,9	104,8	90,3	281,7	476,7	40,6		1 306,2
% du chiffre d'affaires	36,7 %	5,3 %	2,7 %	4,7 %	4,2 %			9,6 %
Résultat opérationnel	784,5	94,9	84,1	268,2	447,2	38,0		1 269,7
Résultat net des activités poursuivies	334,0	64,8	66,0	216,4	347,2	(7,6)		673,6
Résultat net - part du Groupe	297,9	64,1	61,5	197,7	323,3	(7,3)		613,8
Autres indicateurs								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 319,1	107,4	140,5	377,3	625,2	30,8		1 975,2
Excédent (endettement) financier net	(16 156,3)	518,2	252,5	1 227,8	1 998,6	(2 598,5)		(16 756,2)
Actifs sectoriels	27 973,6	2 103,1	3 996,3	7 730,4	13 829,8	466,8		42 270,2

Exercice 2007

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Éliminations	Total
	Cessions	Énergies	Routes	Construction	Total			
31 décembre 2007								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	4 580,0	4 300,7	7 706,0	13 653,2	25 660,0	558,3	(370,5)	30 427,8
Élimination des ventes inter-segments	(1,6)	(90,8)	(103,5)	(173,3)	(367,6)	(1,3)	370,5	
Chiffre d'affaires externe	4 578,5	4 210,0	7 602,5	13 479,9	25 292,4	556,9	0,0	30 427,8
Résultat opérationnel sur activité	1 746,5	229,5	391,7	668,3	1 289,5	76,8		3 112,8
% du chiffre d'affaires	38,1 %	5,3 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %	13,8 %		10,2 %
Résultat opérationnel	1 735,1	198,4	375,2	632,0	1 205,6	65,5		3 006,1
Résultat net des activités poursuivies	751,1	144,6	275,0	475,5	895,1	(63,2)		1 583,0
Résultat net - part du Groupe	679,8	142,0	263,1	438,3	843,4	(62,2)		1 461,0
Autres indicateurs								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 833,5	250,2	513,6	895,4	1 659,2	22,0		4 514,7
Excédent (endettement) financier net	(16 966,6)	515,0	599,6	1 478,2	2 592,8	(1 929,5)		(16 303,3)
Actifs sectoriels	28 300,0	2 288,0	3 838,2	8 872,9	14 999,2	391,8		43 690,9

3. Répartition des données du pôle Concessions

1^{er} semestre 2008

(en millions d'euros)	Cofiroute ^(*)	Groupe ASF	VINCI Park	Autres Concessions	Holdings	Total
30 juin 2008						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	511,4	1 362,8	304,3	106,1	0,0	2 284,5
Résultat opérationnel sur activité	265,7	547,8	60,5	32,7	(8,1)	898,6
% du chiffre d'affaires	52,0 %	40,2 %	19,9 %	30,8 %		39,3 %
Résultat opérationnel	265,9	545,9	60,5	35,3	(11,2)	896,3
Résultat net des activités poursuivies	151,4	203,8	25,9	20,3	(29,6)	371,9
Résultat net - part du Groupe	126,2	202,7	25,8	17,9	(29,6)	343,1
Autres indicateurs						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	360,3	884,5	94,0	44,5	(10,5)	1 372,9
Excédent (endettement) financier net	(3 269,8)	(10 697,9)	(802,5)	(638,4)	(1 700,3)	(17 108,9)
Actifs sectoriels	5 539,4	20 169,5	1 497,6	1 220,4	47,7	28 474,7

(*) Données à 100 %.

1^{er} semestre 2007

(en millions d'euros)	Cofiroute ^(*)	Groupe ASF	VINCI Park	Autres Concessions	Holdings	Total
30 juin 2007						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	480,8	1 300,6	275,1	90,9	0,0	2 147,3
Résultat opérationnel sur activité	258,3	437,3	61,5	31,2	0,6	788,9
% du chiffre d'affaires	53,7 %	33,6 %	22,3 %	34,3 %		36,7 %
Résultat opérationnel	258,7	433,9	61,4	33,6	(3,0)	784,5
Résultat net des activités poursuivies	153,6	144,3	27,4	20,0	(11,2)	334,0
Résultat net - part du Groupe	120,5	143,6	27,3	17,7	(11,2)	297,9
Autres indicateurs						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	337,9	852,2	94,1	42,8	(7,7)	1 319,1
Excédent (endettement) financier net	(3 097,8)	(10 952,3)	(832,9)	(413,4)	(859,9)	(16 156,3)
Actifs sectoriels	5 124,1	20 470,5	1 476,8	855,7	46,6	27 973,6

(*) Données à 100 %.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Exercice 2007

(en millions d'euros)	Cofiroute ^(*)	Groupe ASF	VINCI Park	Autres Concessions	Holdings	Total
31 décembre 2007						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	1 038,5	2 811,4	561,9	168,2	0,0	4 580,0
Résultat opérationnel sur activité	562,5	1 001,6	130,9	58,3	(6,8)	1 746,5
% du chiffre d'affaires	54,2 %	35,6 %	23,3 %	34,7 %		38,1 %
Résultat opérationnel	563,3	991,9	130,9	63,3	(14,2)	1 735,1
Résultat net des activités poursuivies	344,9	353,9	63,8	35,4	(46,9)	751,1
Résultat net - part du Groupe	279,9	352,6	63,7	30,5	(46,9)	679,8
Autres indicateurs						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	732,8	1 841,6	194,3	81,3	(16,5)	2 833,5
Excédent (endettement) financier net	(3 263,8)	(10 667,2)	(856,6)	(580,4)	(1 598,6)	(16 966,6)
Actifs sectoriels	5 347,8	20 362,5	1 505,3	1 034,8	49,6	28 300,0

(*) Données à 100 %.

E. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Exercice 2007
Chiffre d'affaires	15 737,0	13 665,2	30 427,8
Produits des activités annexes	90,3	119,5	234,3
Achats consommés	(3 879,6)	(3 138,4)	(7 214,9)
Services extérieurs	(1 944,9)	(1 706,5)	(3 621,5)
Personnel intérimaire	(483,2)	(415,4)	(967,3)
Sous-traitance	(3 322,5)	(3 005,8)	(6 696,5)
Impôts et taxes	(416,7)	(387,1)	(820,9)
Charges de personnel	(3 593,2)	(3 057,8)	(6 452,2)
Autres produits et charges opérationnels	48,7	39,2	96,6
Amortissements ^(*)	(841,5)	(765,5)	(1 587,3)
Dotations nettes aux provisions ^(**)	64,9	(41,4)	(285,2)
Charges opérationnelles	(14 367,9)	(12 478,5)	(27 549,3)
Résultat opérationnel sur activité	1 459,5	1 306,2	3 112,8
Paiements en actions (IFRS 2)	(39,6)	(45,4)	(117,6)
Pertes de valeur des goodwill			(6,0)
Résultats des entreprises associées ^(***)	9,9	8,9	17,0
Résultat opérationnel	1 429,8	1 269,7	3 006,1

(*) Y compris reprises d'amortissement rattachées aux subventions d'investissement.

(**) Constitué des dotations et reprises au titre des provisions non courantes (voir note F.14.2 « Autres provisions non courantes ») et des provisions courantes (voir note F.15.2 « Analyse des provisions courantes »).

(***) Chiffres retraités conformément au changement de présentation décrit en note B.2.1 « Changement de présentation : résultats des entreprises associées ».

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2), des pertes de valeur des goodwill et du résultat des entreprises associées.

Il ressort à 1 459,5 millions d'euros au 30 juin 2008 (9,3 % du chiffre d'affaires) contre 1 306,2 millions d'euros au 30 juin 2007 (9,6 % du chiffre d'affaires), en progression de 11,7 %.

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des charges sur paiements en actions, des pertes de valeur des goodwill et du résultat des entreprises associées, s'élève à 1 429,8 millions d'euros au 30 juin 2008 (9,1 % du chiffre d'affaires) contre 1 269,7 millions d'euros au 30 juin 2007 (9,3 % du chiffre d'affaires), soit une progression de 12,6 %.

4.1 Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 39,6 millions d'euros au titre du premier semestre 2008 (contre 45,4 millions d'euros au 30 juin 2007), dont 36,2 millions d'euros au titre des plans d'attribution d'actions gratuites (contre 12 millions d'euros au 30 juin 2007) (voir note F.13 « Paiement en actions »).

5. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Exercice 2007
Coût de l'endettement financier brut ^(*)	(480,7)	(470,4)	(1 006,5)
Produits financiers des placements de trésorerie	85,6	107,8	195,5
Coût de l'endettement financier net	(395,1)	(362,7)	(811,0)
Autres produits financiers	142,5	96,2	199,5
Autres charges financières	(30,9)	(29,4)	(67,8)
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	111,6	66,8	131,7

(*) Calculé au taux effectif.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 395,1 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 362,7 millions d'euros au 30 juin 2007.

Les autres charges et produits financiers s'élèvent à + 111,6 millions d'euros au 30 juin 2008 contre + 66,8 millions d'euros au 30 juin 2007. Ils intègrent principalement les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages en cours du domaine concédé pour 63 millions d'euros au 30 juin 2008 (dont 50 millions d'euros pour Cofiroute, 8 millions d'euros pour Arcour et 5 millions d'euros pour ASF) contre 60,4 millions d'euros au 30 juin 2007, et une plus value de cession de 14 millions d'euros au titre de la cession de la filiale Hídépitő en Hongrie. Par ailleurs, les contrats d'échange de flux financiers conclus en 2007 ont généré un produit de 27,4 millions d'euros sur le premier semestre 2008.

6. Impôts sur les bénéficiaires

La charge d'impôt s'élève à 354,7 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 300,3 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le taux effectif d'impôt est de 30,9 % contre 30,8 % au 30 juin 2007.

Ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique de 34,43 % (taux d'imposition de droit commun en vigueur en France), du fait principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger.

7. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions autodétenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscriptions ou d'achat d'actions, actions gratuites notamment). Par ailleurs, le résultat est corrigé le cas échéant des variations de produits et charges résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription et d'achats d'actions ou d'actions gratuites est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action :

1 ^{er} semestre 2008	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		488 062 986	
Actions d'autocontrôle		(19 768 858)	
Résultat net par action avant dilution	730,7	468 294 128	1,56
Options de souscription		9 531 173	
Options d'achat d'actions		1 452 322	
Plan d'épargne Groupe		25 811	
Actions gratuites		2 776 255	
Résultat net dilué par action	730,7	482 079 688	1,52

1 ^{er} semestre 2007	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		477 603 609	
Actions d'autocontrôle		(14 554 418)	
Résultat net par action avant dilution	613,8	463 049 191	1,33
Options de souscription		15 608 502	
Options d'achat d'actions		2 488 948	
Plan d'épargne Groupe		243 749	
Actions gratuites		1 463 710	
Résultat net dilué par action	613,8	482 854 100	1,27

Exercice 2007	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		480 826 874	
Actions d'autocontrôle		(16 027 097)	
Résultat net par action avant dilution	1 461,0	464 799 777	3,14
Options de souscription		14 321 736	
Options d'achat d'actions		2 235 903	
Plan d'épargne Groupe		387 291	
Actions gratuites		2 129 015	
Résultat net dilué par action	1 461,0	483 873 722	3,02

Les résultats dilués par action, calculés ci-dessus, ne tiennent pas compte du recours à des instruments financiers de couverture utilisés par VINCI pour couvrir l'effet dilutif des plans d'options de souscriptions, d'achat d'actions, ou d'actions gratuites (voir note F.12.2. « Actions autodétenues »).

F. NOTES RELATIVES AU BILAN

8. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Valeur nette à l'ouverture	3 382,5	2 636,5
Goodwill constatés dans l'exercice	81,9	770,6
Pertes de valeur		(6,0)
Écarts de conversion	(18,2)	(18,5)
Sortie de périmètre	(2,7)	(6,5)
Autres mouvements	17,4	6,4
Valeur nette à la clôture	3 460,9	3 382,5

Les principaux goodwill au 30 juin 2008 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2008			31/12/2007
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
Groupe ASF	1 934,7		1 934,7	1 934,7
VINCI Park (ex. Sogeparc et Finec)	343,3		343,3	343,3
Entrepose Contracting	200,9		200,9	201,5
Solétanche Bachy	181,7		181,7	169,7
Nuvia (ex. Nukem)	143,3		143,3	155,4
Etavis	78,3		78,3	76,0
Autres goodwill de montants unitaires inférieurs à 50 millions d'euros ^(*)	619,6	(40,9)	578,6	501,9
TOTAL	3 501,8	(40,9)	3 460,9	3 382,5

(*) En valeur unitaire nette pour chacune des deux périodes.

Il n'a pas été comptabilisé de pertes de valeur significatives sur la période.

9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

9.1 Engagements donnés au titre des contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements portant sur des infrastructures qu'elles sont destinées à exploiter, en tant que sociétés concessionnaires.

Au 30 juin 2008, les investissements prévus dans les contrats de plan des sociétés autoroutières concernent le groupe ASF pour 2,8 milliards d'euros (dont 0,9 milliard d'euros pour la section A89 Lyon Balbigny), Cofiroute à hauteur de 814 millions d'euros (370 millions d'euros pour l'A86 et 444 millions d'euros pour le réseau interurbain), et Arcour (A19) pour 341 millions d'euros. Ces montants ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Sûretés réelles rattachées au financement des concessions

Les sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Elles s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	Montant
VINCI Park	2006	2026	459 ^(*)
Gefyra (pont de Rion-Antirion - Grèce)	2001	2029	349
Morgan VINCI Ltd (contournement de Newport - Royaume-Uni)	2002	2040	38
Arcour	2008	2045	337
Autres sociétés concessionnaires			74

() Nantissement des titres de filiales pour garantir le financement de 500 millions d'euros émis fin juin 2006.*

De plus, ASF Holding, détenant 23 % du capital d'ASF, a nanti cette participation en garantie d'un emprunt de 1,2 milliard d'euros sur 7 ans consenti en 2006 par un pool bancaire.

Ces financements sont sans recours contre la société VINCI SA.

9.2 Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé par type d'infrastructures

(en millions d'euros)	Autoroutes ^(*)	Parkings	Autres infrastructures	Total VINCI Concessions	Autres Concessions ^(**)	Total
Valeur brute						
Au 31/12/2006	25 772,0	1 367,9	676,9	27 816,8	15,3	27 832,1
Incidence de l'intégration d'ASF	405,9	0,1		406,0		406,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,0	5,3	0,0	5,3	0,0	5,3
Autres acquisitions de l'exercice	962,5	49,6	18,3	1 030,4	0,0	1 030,4
Sorties de l'exercice	(54,0)	(25,7)	(0,1)	(79,8)		(79,8)
Écarts de conversion	(4,1)	(3,7)	(8,1)	(15,9)		(15,9)
Autres mouvements	8,8	12,7	(6,3)	15,1	(12,1)	3,0
	27 091,1	1 406,1	680,7	29 177,9	3,2	29 181,1
Subventions reçues	(19,1)	(13,9)		(33,0)	5,9	(27,1)
Au 31/12/2007	27 072,1	1 392,2	680,7	29 145,0	9,1	29 154,1
Acquisitions de l'exercice	667,9	28,6	6,3	702,8	(0,0)	702,7
Sorties de l'exercice	(18,6)	(6,4)	(0,1)	(25,1)		(25,1)
Écarts de conversion	(3,3)	(0,8)	(5,0)	(9,2)		(9,2)
Autres mouvements	9,3	(14,1)		(4,8)	0,0	(4,8)
Au 30/06/2008	27 727,4	1 399,4	681,9	29 808,6	9,1	29 817,7
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31/12/2006	(2 449,6)	(542,8)	(135,1)	(3 127,4)	(6,2)	(3 133,6)
Amortissements de la période	(952,1)	(55,7)	(21,4)	(1 029,3)	(0,2)	(1 029,5)
Pertes de valeur		(0,8)		(0,8)		(0,8)
Reprises de pertes de valeur	4,8	0,2		5,1		5,1
Sorties de l'exercice	43,2	20,5	0,0	63,8		63,8
Écarts de conversion	0,3	1,1	2,2	3,6		3,6
Autres mouvements	(1,6)	(3,2)	1,6	(3,2)	1,1	(2,1)
Au 31/12/2007	(3 355,0)	(580,6)	(152,6)	(4 088,3)	(5,2)	(4 093,6)
Amortissements de la période	(496,9)	(28,2)	(10,8)	(535,9)	(0,1)	(536,0)
Pertes de valeur	(1,2)	(0,5)		(1,7)		(1,7)
Reprises de pertes de valeur		0,6	1,3	1,8		1,8
Sorties de l'exercice	17,1	5,6	0,0	22,8		22,8
Écarts de conversion	0,3	0,7	1,4	2,4		2,4
Autres mouvements	0,0	0,6		0,6		0,6
Au 30/06/2008	(3 835,7)	(601,8)	(160,8)	(4 598,3)	(5,3)	(4 603,6)
Valeur nette						
Au 31/12/2006	23 322,4	825,1	541,8	24 689,4	9,1	24 698,5
Au 31/12/2007	23 717,1	811,6	528,0	25 056,6	3,9	25 060,6
Au 30/06/2008	23 891,7	797,6	521,1	25 210,3	3,8	25 214,0

(*) Y compris A86.

(**) Principalement contrats de concession de réseaux de communication gérés par VINCI Construction.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 3 066 millions d'euros au 30 juin 2008 dont 1 798 millions d'euros pour Cofiroute (dont 1 754 millions d'euros pour l'A86), 665 millions d'euros pour le groupe ASF et 467 millions d'euros pour Arcour.

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
Valeur brute				
Au 31/12/2007	422,9	996,2	5 276,8	6 695,9
Au 30/06/2008	430,4	1 069,4	5 462,3	6 962,1
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31/12/2007	(80,2)	(389,8)	(3 401,3)	(3 871,4)
Au 30/06/2008	(86,7)	(411,0)	(3 516,9)	(4 014,5)
Valeur nette				
Au 31/12/2007	342,8	606,3	1 875,5	2 824,5
Au 30/06/2008	343,7	658,5	1 945,4	2 947,6

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours de construction pour 163,3 millions d'euros au 30 juin 2008 (contre 117,7 millions d'euros au 31 décembre 2007).

11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Actifs disponibles à la vente	354,7	393,5
Prêts et créances au coût amorti	113,0	96,8
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants ^(*)	86,6	72,0
Autres actifs financiers non courants	554,3	562,3

^(*) Cf. note F.17 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

Les actifs disponibles à la vente s'élevaient à 354,7 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 393,5 millions d'euros au 31 décembre 2007. Ils comprennent des titres de participations cotés pour 207,5 millions d'euros (dont 194 millions d'euros de titres ADP) et des titres de participation non cotés pour 147,2 millions d'euros dans des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élevaient à 113 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 96,8 millions d'euros au 31 décembre 2007. Ils comprennent les créances rattachées à des participations et des dépôts de garantie pour 99,7 millions d'euros et les créances financières rattachées aux contrats de Partenariats Publics-Privés gérés par les filiales du Groupe pour 13,3 millions d'euros. Ces créances portent notamment sur des contrats d'éclairage public conclus par VINCI Energies et un contrat de rénovation et de fournitures de services associés pour l'INSEP conclu par VINCI Construction France.

Les actifs disponibles à la vente et les prêts et créances au coût amorti s'analysent comme suit :

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation évalués à la juste valeur	Titres de participation non cotés	Prêts et créances collatéralisés	Autres prêts et créances	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeur brute					
Au 31/12/2006	35,8	320,9	5,3	101,8	463,7
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,2	15,2		5,1	20,5
Autres acquisitions de l'exercice	227,3	61,0		27,3	315,5
Variation de juste valeur	3,6			0,4	4,0
Sorties de l'exercice	(0,7)	(20,0)	(3,6)	(18,5)	(42,7)
Écarts de conversion	(0,7)	(0,6)	0,0	(2,3)	(3,6)
Autres mouvements	(3,8)	(67,5)	(1,6)	(5,3)	(78,3)
Au 31/12/2007	261,7	308,9	0,1	108,5	679,1
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,0	0,1		7,5	7,5
Autres acquisitions de l'exercice	0,4	54,2	0,0	16,3	70,9
Variation de juste valeur	(35,0)				(35,0)
Sorties de l'exercice	(0,7)	(16,6)		(6,5)	(23,8)
Écarts de conversion	(0,6)	0,0		(2,6)	(3,1)
Autres mouvements	(0,2)	(41,9)		(0,1)	(42,1)
Au 30/06/2008	225,7	304,7	0,1	123,1	653,5
Pertes de valeur					
Au 31/12/2006	(18,9)	(146,0)	0,0	(18,7)	(183,6)
Dotations aux provisions/Pertes de valeur	(0,5)	(5,6)		(0,3)	(6,4)
Sorties de l'exercice	0,3	3,8		3,3	7,4
Écarts de conversion	0,1	(0,0)		(0,0)	0,1
Autres mouvements	0,5	(10,9)		4,0	(6,4)
Au 31/12/2007	(18,5)	(158,6)	0,0	(11,8)	(188,9)
Dotations aux provisions/Pertes de valeur		(1,3)		(0,1)	(1,5)
Sorties de l'exercice	0,4	2,7		0,2	3,3
Écarts de conversion		(0,0)		(0,0)	(0,0)
Autres mouvements	0,0	(0,2)		1,5	1,4
Au 30/06/2008	(18,1)	(157,5)	0,0	(10,2)	(185,8)
Valeur nette					
Au 31/12/2006	16,9	174,9	5,3	83,0	280,1
Au 31/12/2007	243,2	150,2	0,1	96,7	490,3
Au 30/06/2008	207,5	147,2	0,1	112,9	467,7

La variation de juste valeur de la période provient pour l'essentiel de l'évolution du cours de bourse des titres ADP (voir note F.12.3 « Éléments constatés directement en capitaux propres »).

12. Capitaux propres

Politique de gestion du capital

Dans le cadre de sa politique de gestion du capital, VINCI a mis en œuvre depuis septembre 2006 des programmes de rachat d'actions dont le principal objectif, est de compenser l'effet dilutif des émissions d'actions nouvelles consécutives :

- d'une part, aux souscriptions par les fonds communs de placement « Castor » des salariés du Groupe aux augmentations du capital qui leur sont réservées ;
- et d'autre part, à l'exercice d'options de souscription d'actions par les bénéficiaires.

Le Groupe procède régulièrement à des achats de ses propres actions dans le cadre de son programme sur rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires et validé par l'AMF. L'essentiel des actions autodétenues (voir note F.12.2 « Actions autodétenues ») a été conservé et affecté soit à la couverture des plans d'options et d'actions gratuites, soit au financement d'opérations de croissance externe pouvant intervenir dans le futur, ou aux actions en voie d'annulation.

En outre, des opérations d'achats et de reventes d'actions VINCI sont réalisées sur le marché dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par un intermédiaire agréé.

La politique d'épargne salariale mise en place avec la création du fonds « Castor » vise à faciliter l'accès de tous les salariés au capital de VINCI. Au 30 juin 2008, le Groupe estime que 85 250 salariés, soit plus de la moitié de ses effectifs, (85 % en France), étaient actionnaires de VINCI, au travers des fonds communs de placement investis en titres VINCI. Détenant ensemble 8,02 % du capital de la société, ils en étaient les premiers actionnaires.

Par ailleurs, les capitaux propres de la société mère du Groupe ne sont soumis à aucune contrainte externe du type « covenants financiers ».

12.1 Actions

Le capital social au 30 juin 2008 est composé de 493 656 530 actions ordinaires d'un nominal de 2,50 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital :

	30/06/2008	31/12/2007
Nombre d'actions en début de période	485 976 788	470 622 930
Augmentations de capital (PEG, stock-options et paiement des dividendes en actions)	7 679 742	19 153 858
Annulation d'actions		(3 800 000)
Nombre d'actions en fin de période	493 656 530	485 976 788
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	493 656 530	485 976 788
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées		
Valeur nominale de l'action (en euro)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	23 002 528	17 838 019
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat et aux plans d'attributions gratuites</i>	<i>4 509 463</i>	<i>251 978</i>
Actions autodétenues au travers de contrat de liquidité	525 000	300 000

12.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues, hors contrat de liquidité, s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2008	31/12/2007
Nombre d'actions en début de période	17 838 019	4 171 178
Achats d'actions	5 258 274	21 830 660
Cessions d'actions dans le cadre de levées d'options d'achat	(93 765)	(874 538)
Annulations d'actions		(3 800 000)
Croissance externe		(862 081)
Plan d'Épargne Groupe		(2 627 200)
Nombre d'actions en fin de période	23 002 528	17 838 019

Au cours du premier semestre 2008, VINCI a racheté 5 258 274 de ses propres actions pour un montant de 241,7 millions d'euros, soit un prix moyen de 45,96 euros par action. Durant la même période, aucune réduction de capital n'a eu lieu. Par ailleurs, 93 765 actions ont été cédées lors du premier semestre 2008 dans le cadre des levées d'options d'achat pour un montant de 4,7 millions d'euros. En outre, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par un intermédiaire agréé, 2 781 689 actions VINCI ont été acquises sur le marché au cours du premier semestre 2008 pour 126,5 millions d'euros et 2 556 689 actions VINCI ont été revendues pour 120,3 millions d'euros.

Au 30 juin 2008, le nombre total d'actions autodétenues est de 23 527 528 actions (dont 525 000 actions au travers du contrat de liquidité) comptabilisées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 1 199,3 millions d'euros. Par ailleurs, VINCI détenait 4 729 632 calls sur achat d'actions au titre de la couverture des plans d'options de souscription comptabilisés en diminution des capitaux propres pour 102,1 millions d'euros.

12.3 Éléments constatés directement en capitaux propres

Les tableaux suivants détaillent par nature d'instruments financiers les mouvements sur ces éléments :

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Actifs financiers disponibles à la vente		
Réserve à l'ouverture	7,0	3,7
Variations de juste valeur de la période	(34,5)	3,6
Éléments de juste valeur constatés en résultat		
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession	(0,5)	
Variation de périmètre et divers		(0,3)
Réserve de clôture	(28,0)	7,0
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	61,5	8,9
Variations de juste valeur de la période	62,1	51,6
Éléments de juste valeur constatés en résultat	1,1	0,6
Variation de périmètre et divers	(0,0)	0,3
Réserve de clôture	124,7	61,5
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute	96,7	68,5
Effet impôt associé	(43,4)	(21,6)
Réserve nette d'impôt	53,3	46,9

Les variations de juste valeur relative aux actifs financiers disponibles à la vente concernent principalement les titres ADP.

Les variations de juste valeur relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres concernent principalement la couverture d'émissions d'emprunts futurs des sociétés concessionnaires (mise en place de swap de taux d'intérêts à départ décalé). Ces opérations sont décrites en note E.22.1.3 « Description des opérations de couverture de flux de trésorerie » du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

12.4 Dividendes

Les dividendes versés au titre des exercices 2007 et 2006 s'analysent de la façon suivante :

	2007	2006
Dividende par action (en euros) ^(*)		
Acompte sur dividende	0,47	0,43
Solde du dividende	1,05	0,90
Dividende net global	1,52	1,33
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	220,7	200,6
Solde du dividende	488,5	413,9
montant versé en actions VINCI	196,6	
montant versé en numéraire	291,9	413,9
Dividende net global	709,2	614,5

(*) Chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

VINCI a procédé au versement du solde du dividende 2007 en juin 2008.

Le coupon, d'un montant de 31,3 millions d'euros, de l'emprunt subordonné à durée de vie indéterminée, émis en février 2006, a été comptabilisé en diminution des capitaux propres pour son montant actualisé et net d'impôts. Il sera versé en novembre 2008.

13. Paiement en actions

13.1 Options d'achat et de souscription d'actions

L'ensemble des données présentées dans les tableaux ci-dessous tient compte de la division par deux du nominal de l'action VINCI réalisée en 2007.

Il n'a pas été mis en place de nouveau plan d'options sur action en 2007, ni au premier semestre 2008.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription ou d'options d'achat existants au 30 juin 2008 ont évolué comme suit :

	30/06/2008		31/12/2007	
	Options	Prix moyen (en euros)	Options	Prix moyen (en euros)
Options en circulation en début de période	25 812 121	24,09	37 266 684	21,32
Options attribuées pendant la période	0		0	-
Options levées	(1 982 402)		(11 351 145)	-
Options annulées	(52 536)		(103 418)	-
Options en circulation en fin de période	23 777 183	24,84	25 812 121	24,09
dont options exerçables	21 176 596		16 909 313	

Les informations relatives à la juste valeur des plans d'option d'achat et de souscription d'actions sont mentionnées en note E.19.1 « Option d'achat et de souscription d'actions » du document de référence 2007.D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

13.2 Actions gratuites

Le Conseil d'administration de VINCI du 11 décembre 2007 a procédé à l'attribution à effet du 2 janvier 2008 de 2 165 700 actions gratuites existantes, au profit de certains membres du personnel salarié et de mandataires sociaux éligibles, portant à 2 le nombre de plans d'actions gratuites en cours.

Caractéristiques du plan d'actions gratuites 2008

	30/06/2008
Date d'attribution	02/01/2008
Nombre de bénéficiaires	1 570
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	02/01/2010 ou 02/01/2011
Date de fin de période d'incessibilité des actions attribuées	02/01/2012 ou 02/01/2013
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 165 700

Informations sur la juste valeur du plan d'actions gratuites 2008

	30/06/2008
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (<i>en euros</i>)	55,7
Juste valeur par action gratuite à la date d'attribution (<i>en euros</i>)	28,2
Juste valeur du cours à la date d'attribution (<i>en %</i>)	50,53 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	2 ou 3 ans
Volatilité	26,51 %
Taux d'intérêt sans risque	4,07 %

Les informations relatives aux caractéristiques du plan d'actions gratuites à effet au 2 janvier 2007 sont mentionnées en note E.19.2 « Actions gratuites » du document de référence 2007.D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

Informations sur les caractéristiques et l'évolution des 2 plans d'actions gratuites

	30/06/2008	31/12/2007
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	2 192 600	2 200 000
Actions attribuées	2 165 700	
Actions levées	0	0
Actions annulées	(41 700)	(7 400)
Nombre d'actions en circulation en fin de période	4 316 600	2 192 600

13.3 Plans d'épargne salariale

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 10 % par rapport au cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Tranche	1 ^{er} semestre 2008	
	2 ^e quadrimestre 2008	3 ^e quadrimestre 2008
Taux de rentabilité espéré du titre VINCI	7,26 %	8,33 %
Dividende par action		
Montant dividende à payer (acompte)		
Montant dividende à payer (solde)	1,05 €	1,05 €
Prix de souscription	41,03 €	43,10 €
Cours de l'action à la date du Conseil d'administration	47,30 €	50,27 €
Volatilité historique du titre VINCI	23,83 %	23,84 %
Nombre estimé de titres souscrits	223 470	258 518
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	357 552	374 852

Le nombre de titres souscrits estimés à la fin de la période de souscription est obtenu par une formule analytique basée sur des méthodes de régression linéaire à partir des observations historiques des plans 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007, en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité des titres souscrits est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détient un portefeuille diversifié et qui se voit prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote correspondant à la rentabilité exigée par lui sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché sur la période d'indisponibilité des titres (5 ans). Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche « value at risk ».

Les informations relatives aux caractéristiques des plans d'épargne salariale 2007 sont mentionnées en note E.19.3 « Plans d'épargne salariale » du document de référence 2007.D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

14. Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Note	30/06/2008	31/12/2007
Provisions pour retraite	14.1	583,3	578,4
Autres provisions non courantes	14.2	449,9	488,8
TOTAL		1 033,2	1 067,2

14.1 Provisions pour retraites

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent au 30 juin 2008 à 627,6 millions d'euros (dont 583,3 à plus d'un an) contre 632,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 (dont 578,4 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaires. La part à moins d'un an de ces provisions, respectivement 44,3 millions d'euros au 30 juin 2008 et 53,8 millions d'euros et au 31 décembre 2007 est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au premier semestre 2008 au titre des retraites est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2008 nette déterminée de manière actuarielle au 31 décembre 2007.

14.2 Autres provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2008 et de l'exercice 2007, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
31/12/2006	193,8	215,1	(175,8)	(23,6)	297,8	(56,3)	(0,6)	450,4
Autres avantages au personnel	200,0	68,8	(10,2)	(0,4)	8,0	(1,3)	0,0	264,9
Risques financiers	37,3	6,8	(15,0)	(2,2)	0,1		(0,0)	27,0
Grosses réparations	145,8	63,8	(62,4)	(0,0)			(0,0)	147,2
Autres risques	382,8	106,6	(143,3)	(32,1)	7,1		(0,3)	320,8
Actualisation provisions non courantes	(13,3)	(0,0)	2,7					(10,5)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(302,2)				0,6	40,7	0,2	(260,6)
31/12/2007	450,4	246,0	(228,1)	(34,7)	15,8	39,4	(0,0)	488,8
Autres avantages au personnel	264,9	12,9	(5,3)	(58,0)	0,0	(8,2)	0,1	206,4
Risques financiers	27,0	2,1	(0,5)	(4,8)	0,1		(0,0)	23,9
Grosses réparations	147,2	30,1	(27,5)		8,2			158,0
Autres risques	320,8	86,5	(40,4)	(3,6)	6,2		0,7	370,2
Actualisation provisions non courantes	(10,5)		0,1					(10,5)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(260,6)		(0,0)		0,1	(37,5)	(0,1)	(298,1)
30/06/2008	488,8	131,6	(73,7)	(66,4)	14,5	(45,8)	0,7	449,9

La diminution des autres avantages au personnel est liée à la renégociation, par Escota, de ses accords d'entreprise avec les partenaires sociaux. Dans ce cadre, Escota a conclu un nouvel accord relatif au régime des mutuelles de santé. Ce nouvel accord, signé le 29 février 2008 laisse inchangé les engagements pris envers les retraités. Pour les salariés actifs, le dispositif de couverture aux frais de santé post-emploi est progressivement remplacé par un nouveau régime d'indemnités de départ à la retraite complémentaire dont le capital est indexé sur l'évolution du plafond de la sécurité sociale. Ce nouvel accord se traduit par une diminution nette des engagements envers les salariés en activité de 52,7 millions d'euros, entraînant une reprise de provision à caractère opérationnel de même montant.

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>				Variations 30/06/2008 – 31/12/2007		
	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007	Liées à l'activité	Créances/dettes sur immo.	Autres variations(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	868,4	607,4	647,5	186,1		34,7
Clients et autres créances d'exploitation	12 199,3	11 006,2	11 101,3	1 078,4	(11,9)	31,5
Autres actifs courants	345,8	256,6	288,4	48,5		8,9
Stocks et créances d'exploitation (I)	13 413,5	11 870,2	12 037,3	1 313,0	(11,9)	75,1
Dettes fournisseurs	(6 983,5)	(6 070,6)	(6 553,4)	(441,5)		11,5
Autres passifs courants	(8 148,3)	(7 061,9)	(7 594,9)	(495,1)	(55,8)	(2,5)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(15 131,7)	(13 132,5)	(14 148,3)	(936,6)	(55,8)	9,0
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I + II)	(1 718,2)	(1 262,2)	(2 111,0)	376,4	(67,7)	84,0
Provisions courantes	(1 995,3)	(1 652,0)	(2 003,1)	15,5		(7,7)
<i>dont la part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(298,1)</i>	<i>(271,2)</i>	<i>(260,6)</i>			<i>(37,5)</i>
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	(3 713,5)	(2 914,2)	(4 114,1)	391,9	(67,7)	76,3

(*) Principalement mouvements de périmètre et écarts de conversion.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

15.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2008, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
31/12/2006	1 445,4	637,4	(380,5)	(83,0)	(9,1)	44,8	0,8	1 655,9
Service après-vente	296,5	99,9	(59,6)	(16,3)	0,7		(0,7)	320,5
Pertes à terminaison et risques chantiers	391,8	429,1	(247,8)	(20,2)	59,1		(5,0)	607,0
Litiges	303,3	88,2	(66,5)	(42,6)	49,5		(1,0)	330,9
Restructuration	62,0	27,3	(28,2)	(7,9)	(0,4)		0,0	52,8
Autres risques courants	325,9	229,2	(102,0)	(23,2)	25,1		(0,8)	454,3
Actualisation provision courantes	(25,8)	7,3	(4,6)	(0,1)	0,1		(0,1)	(23,1)
Reclassement part à moins d'un an non courant	302,2				(0,6)	(40,7)	(0,2)	260,6
31/12/2007	1 655,9	881,0	(508,6)	(110,2)	133,5	(40,7)	(7,8)	2 003,1
Service après-vente	320,5	32,5	(25,4)	(7,0)	3,4		0,3	324,3
Pertes à terminaison et risques chantiers	607,0	274,1	(245,6)	(26,5)	(19,7)		(1,7)	587,6
Litiges	330,9	27,3	(31,0)	(6,0)	5,1		(1,1)	325,2
Restructuration	52,8	10,3	(10,9)	(4,3)	(1,6)		0,0	46,3
Autres risques courants	454,3	82,9	(55,9)	(30,3)	(13,1)		(1,1)	436,8
Actualisation provisions courantes	(23,1)		0,3				(0,2)	(23,1)
Reclassement part à moins d'un an non courant	260,6		0,0		(0,1)	37,5	0,1	298,1
30/06/2008	2 003,1	427,1	(368,5)	(74,1)	(26,0)	37,5	(3,7)	1 995,3

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) rattachées directement au cycle d'exploitation, s'élèvent à 1 995,3 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 2 003,1 millions d'euros au 31 décembre 2007. Elles concernent majoritairement des provisions afférentes aux contrats de construction.

16. Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

Catégories comptables	(en millions d'euros)	30/06/2008			31/12/2007					
		Non courant	Courant(*)		Total	Non courant	Courant (*)	Total		
Emprunts obligataires	(5 130,0)	(1)	(555,1)	(3)	(5 685,1)	(5 159,8)	(491,8)	(5 651,6)		
Emprunts inflation	(388,4)	(2)	(14,3)	(3)	(402,7)	(377,8)	(5,9)	(383,7)		
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(12 755,9)	(2)	(998,0)	(3)	(13 753,9)	(12 941,6)	(1 177,8)	(14 119,4)		
Emprunts liés aux retraitements des locations de financements	(149,5)	(2)	(52,6)	(3)	(202,1)	(145,3)	(49,8)	(195,1)		
Dettes financières long terme	(18 423,8)		(1 620,0)		(20 043,8)	(18 624,5)	(1 725,3)	(20 349,8)		
Billets de trésorerie			(375,0)	(3)	(375,0)		(145,0)	(145,0)		
Autres dettes financières courantes			(163,3)	(3)	(163,3)		(138,5)	(138,5)		
Découverts bancaires			(1 176,6)	(3)	(1 176,6)		(629,8)	(629,8)		
Comptes courants financiers passifs			(121,9)	(3)	(121,9)		(100,4)	(100,4)		
Passifs évalués aux coûts amortis	I - Dettes financières brutes		(3 456,9)		(21 880,7)	(18 624,5)	(2 739,0)	(21 363,5)		
	<i>dont : Incidence des couvertures de juste valeur</i>		24,8		24,8		(7,0)	(7,0)		
	<i>dont : Incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF(**)</i>		(154,1)		(161,8)		(180,4)	(192,0)		
	Dettes financières brutes avant incidence de juste valeur		(18 294,5)		(3 449,2)		(21 743,7)	(18 437,1)	(2 727,4)	(21 164,5)
Prêts et créances	Prêts et créances financières collatéralisées	0,1	(6)	8,3	(8)	8,4	0,1	0,9	1,0	
	Comptes courants financiers actifs			109,6	(4)	109,6		53,5	53,5	
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)	Actifs financiers de gestion de trésorerie			494,7	(4)	494,7		611,5	611,5	
	Équivalents de trésorerie			2 523,2	(5)	2 523,2		2 843,9	2 843,9	
	Disponibilités			1 715,7	(5)	1 715,7		1 379,9	1 379,9	
	II - Actifs financiers	0,1		4 851,5		4 851,6	0,1	4 889,7	4 889,8	
Dérivés	Instrument dérivé passif	(33,2)	(2)	(63,6)	(3)	(96,8)	(15,9)	(53,6)	(69,6)	
	Instrument dérivé actif	86,6	(7)	302,2	(9)	388,8	72,1	167,9	240,0	
	III - Instruments dérivés	53,4		238,6		292,0	56,2	114,2	170,4	
	Endettement financier net (I + II + III)	(18 370,3)		1 633,2		(16 737,1)	(18 568,2)	2 264,9	(16 303,3)	
	La répartition par pôle de l'endettement financier net est la suivante :									
	Filiales concessionnaires	(14 859,4)		(549,2)		(15 408,6)	(14 588,1)	(780,0)	(15 368,0)	
	Autres métiers	(599,2)		2 401,3		1 802,1	(575,3)	3 134,9	2 559,6	
	Holdings (y compris holdings Concessions)	(2 911,7)		(218,9)		(3 130,6)	(3 404,8)	(90,1)	(3 494,9)	

(*) Part courante incluant les Intérêts Courus Non Échus.

(**) Suite à la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

Au 30 juin 2008, le Groupe affiche un endettement financier net de 16,7 milliards d'euros contre 16,3 milliards d'euros au 31 décembre 2007.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

	réf.	30/06/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires (non courant)	(1)	(5 130,0)	(5 159,8)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(13 327,0)	(13 480,7)
Dettes financières courantes	(3)	(3 520,5)	(2 792,6)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	604,3	665,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(5)	4 238,9	4 223,8
Actifs financiers non courants			
Prêts et créances collatéralisés	(6)	0,1	0,1
Instruments dérivés actifs non courants	(7)	86,6	72,1
Actifs financiers courants			
Prêts et créances collatéralisés	(8)	8,3	0,9
Instruments dérivés actifs courants	(9)	302,2	167,9
ENDETTEMENT FINANCIER NET		(16 737,1)	(16 303,3)

Les instruments dérivés actifs sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et autres actifs financiers courants pour la part à moins d'un an.

16.1 Détail des dettes financières long terme

Par pôle de métiers, les dettes financières long terme net au 30 juin 2008 se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2008				31/12/2007			
	Filiales concessionnaires	Autres métiers	Holdings	Total	Filiales concessionnaires	Autres métiers	Holdings	Total
Emprunts obligataires	(4 640,5)	(1,0)	(1 043,6)	(5 685,1)	(4 631,3)	(1,0)	(1 019,3)	(5 651,6)
Emprunts inflation	(402,7)			(402,7)	(383,7)			(383,7)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(10 425,5)	(410,6)	(2 917,9)	(13 753,9)	(10 830,8)	(350,8)	(2 937,8)	(14 119,4)
Emprunts liés aux retraitements des locations de financements	(9,1)	(191,1)	(1,9)	(202,1)	(11,4)	(181,4)	(2,3)	(195,1)
DETTES FINANCIÈRES LONG TERME	(15 477,7)	(602,7)	(3 963,4)	(20 043,8)	(15 857,2)	(533,2)	(3 959,4)	(20 349,8)

Les dettes financières long terme du Groupe ont diminué de 306 millions d'euros au cours du premier semestre 2008. Cette variation provient de la combinaison entre les amortissements contractuels et les nouveaux financements dont les plus importants sont les suivants :

Émission d'un emprunt bancaire auprès de la BEI par ASF

ASF a obtenu, en décembre 2007, une ligne de crédit de 250 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), utilisée en totalité à partir de juin 2008 et devant être remboursée au plus tard en 2028 après une période de différé d'amortissement de 6 ans.

Obtention d'un financement à long terme de 625 millions d'euros par Arcour

Arcour, société concessionnaire de l'autoroute A19 entre Artenay et Courtenay, a conclu en mars 2008, un contrat de financement d'un montant de 625 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et un groupe de cinq banques. Le financement consenti par la BEI revêt la forme d'un prêt amortissable de 200 millions d'euros d'une maturité de 37 ans, assorti d'une période de différé d'amortissement de 10 ans. Celui consenti par les banques est un prêt de 425 millions d'euros, d'une maturité de 10 ans, remboursable à l'échéance. Au 30 juin 2008, ces deux financements sont respectivement utilisés à hauteur de 109 millions d'euros et 228 millions d'euros.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

16.2 Ressources et liquidités

Au 30 juin 2008, le Groupe disposait d'un montant de 10,1 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 3,2 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 7 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées.

Par ailleurs, Cofiroute a signé le 3 juin 2008, un nouveau prêt BEI de 250 millions d'euros à échéance 2028 non utilisé au 30 juin 2008, et dont la période de tirage s'étend jusqu'au 30 juin 2010.

16.2.1 Échéancier des dettes financières et des flux d'intérêt associés

Au 30 juin 2008, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 7,1 ans (contre 7,2 ans au 31 décembre 2007). Elle est de 8,1 ans pour les concessions, de 3,7 ans pour les holdings et de 3,2 ans pour les autres métiers du Groupe.

16.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, incluant notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

	30/06/2008			
(en millions d'euros)	Filiales concessionnaires	Autres métiers ⁽¹⁾	Holdings	Total
Équivalents de trésorerie	570,3	690,5	1 262,5	2 523,2
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	214,7	259,8	362,5	837,0
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	355,6	430,7	900,0	1 686,3
Disponibilités	106,7	1 314,5	294,4	1 715,7
Découverts bancaires	(7,9)	(997,6)	(171,1)	(1 176,6)
Trésorerie nette	669,0	1 007,4	1 385,9	3 062,3
Actifs financiers de gestion de trésorerie	27,9	36,1	430,7	494,7
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	16,4	29,9	55,5	101,8
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	11,5			11,5
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>		6,2	375,2	381,5
Billets de trésorerie émis			(375,0)	(375,0)
Trésorerie nette gérée	696,9	1 043,5	1 441,6	3 182,0

(1) Excédents n'entrant pas dans le système de centralisation des excédents de trésorerie.

31/12/2007

(en millions d'euros)	Filiales concessionnaires	Autres métiers ⁽¹⁾	Holdings	Total
Équivalents de trésorerie	562,0	781,2	1 500,8	2 843,9
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	206,9	236,8	210,2	653,9
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	355,1	544,4	1 290,5	2 190,0
Disponibilités	103,6	1 150,1	126,2	1 379,9
Découverts bancaires	(9,6)	(606,2)	(13,9)	(629,8)
Trésorerie nette	655,9	1 325,1	1 613,0	3 594,0
Actifs financiers de gestion de trésorerie	43,5	56,4	511,7	611,6
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	41,6	51,4	59,6	152,6
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine				
Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine	1,9	4,9	452,1	459,0
Billets de trésorerie émis			(145,0)	(145,0)
Trésorerie nette gérée	699,4	1 381,4	1 979,7	4 060,6

(1) Excédents n'entrant pas dans le système de centralisation des excédents de trésorerie

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à 3 mois) et des actifs obligataires. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Ces différents actifs financiers (« actifs financiers de gestion de trésorerie » et « équivalents de trésorerie ») sont gérés avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un suivi au travers d'un système de contrôle des performances et des risques. Ils correspondent notamment au placement des excédents nets de trésorerie des sociétés « têtes de pôle » et des principales filiales détenues à 100 % par VINCI, remontés au Holding au travers d'un système de « cash pooling ». Cette centralisation permet à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières et de suivre l'évolution de la trésorerie des principales entités du Groupe. Les placements des filiales effectués dans ce cadre auprès de VINCI représentent un encours de 1,4 milliard d'euros au 30 juin 2008.

Les placements des excédents de trésorerie des autres filiales du Groupe, non remontés au holding, sont gérés dans le respect des lignes directrices définies par VINCI. Au 30 juin 2008, l'encours géré à ce titre représentait 0,7 milliard d'euros pour les concessions (dont 490 millions d'euros chez Cofiroute et 66 millions d'euros chez ASF) et 1 milliard d'euros pour les autres métiers.

Au niveau du Holding, les performances et les risques associés à ces placements sont suivis régulièrement au travers de reportings détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

16.2.3 Lignes de crédit

VINCI dispose au 30 juin 2008 des lignes de crédit bancaire suivantes :

(en millions d'euros)	Utilisations au 30/06/2008	Autorisations au 30/06/2008	Échéances		
			< à 1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Crédit syndiqué	-	2 000,0	-	2 000,0	-
Lignes bilatérales	-	935,0	-	935,0	-
VINCI	-	2 935,0	-	2 935,0	-
ASF : crédits syndiqués	-	3 000,0	-	1 000,0	2 000,0
Crédit syndiqué	-	1 020,0	-	1 020,0	-
Prêt BEI	-	250,0	-	-	250,0
Cofiroute	-	1 270,0	-	1 020,0	250,0
TOTAL	-	7 205,0	-	4 955,0	2 250,0

16.2.4 Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios financiers. Au 30 juin 2008, ces « covenants », dont les caractéristiques sont décrites en note 21.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2007, demeurent inchangés. Les ratios y afférents sont respectés à cette date.

16.2.5 Notations de crédit

Au 30 juin 2008, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	BBB+	Négative	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
	Fitch	BBB+	Stable	F2
ASF	Standard & Poor's	BBB+	Négative	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	BBB+	Négative	A2

17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note E.22 du document de référence 2007. Par ailleurs, l'exposition aux risques après couverture n'a pas évolué de façon significative sur le premier semestre 2008. Les principaux risques, risques de taux d'intérêt, risques actions, risque de change et risques de crédit et de contrepartie sont décrits respectivement aux paragraphes 22.1, 22.2, 22.3 et 22.4 du document de référence 2007.D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008.

Au 30 juin 2008, VINCI détient deux contrats d'échange de flux financiers, dont les sous-jacents sont constitués d'instruments financiers cotés, pour un engagement notionnel de 146,4 millions d'euros contre 280 millions d'euros au 31 décembre 2007.

18. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles VINCI exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées sont effectuées sur une base de prix de marché.

Au premier semestre 2008, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2007 (ces dernières sont mentionnées en note E.26 « Transactions avec les parties liées » du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008).

19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus s'analysent de la façon suivante :

19.1 Obligations contractuelles

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Locations simples	1 019,8	1 016,4
Obligations d'achat et d'investissement ^(*)	180,1	217,1

(*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession (voir note F.9.1 « Engagements donnés au titre des contrats de concession »).

Les obligations d'achat et d'investissement mentionnées ci-dessus concernent principalement VINCI Immobilier. Elles portent notamment sur les promesses d'aménagement de terrains à Boulogne-Billancourt.

19.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Sûretés réelles	239,8	268,7
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées ^(*)	59,3	55,3
Autres engagements donnés (reçus) ^(**)	7,9	16,6

^(*) Quote-part du Groupe, d'engagements totalisant 123,4 millions d'euros au 30 juin 2008.

^(**) Hors contrats de concession (voir note F.9.1 « Engagements donnés au titre des contrats de concession »), contrats de construction et éléments non reconnus sur engagements de retraite (voir notes E.17 « Contrats de construction » et E.20.1 « Provisions pour retraite » du document de référence 2007 D.08-0147, déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2008).

G. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- La société Eurovia, filiale du groupe VINCI, a annoncé le 30 juin 2008, être en cours d'acquisition de la division de travaux ferroviaires Vossloh Infrastructure Services, opérant principalement en France. La société est l'un des leaders français dans les domaines de la construction de voies neuves, notamment de lignes à grande vitesse, la rénovation et la maintenance de réseaux ferrés nationaux et d'embranchements industriels, la pose et l'entretien de caténaires, ainsi que la construction et l'entretien de lignes de tramways et de métros. Elle a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de l'ordre de 250 millions d'euros. La réalisation de la transaction est soumise aux autorités compétentes en matière de concentration.
- Dans le cadre de la renégociation de ses accords d'entreprise avec les partenaires sociaux, ASF a conclu un nouvel accord relatif au régime des mutuelles de santé post-emploi. Ce nouvel accord, signé le 7 juillet 2008, se traduira par une diminution nette des engagements envers les salariés en activité. Il prendra effet à partir du premier janvier 2009.

H. LITIGES ET ARBITRAGES

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de fait ou litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la Société. Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges relevant du cours normal de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence. Les principaux litiges en cours à la date du présent document sont les suivants :

- Le 23 mai 2004, une partie de la coque de la jetée de l'aérogare 2^F de l'aéroport de Roissy s'est effondrée. Cet ouvrage avait été réalisé pour le compte d'Aéroports de Paris qui, dans le cadre de ce projet, combinait les qualités de maître d'ouvrage, d'architecte et de maître d'œuvre. Les travaux de construction de l'aérogare 2^F avaient été réalisés en de multiples lots séparés par de nombreuses entreprises. Les coques (superstructures) de la jetée ont été construites par un groupement constitué de plusieurs sociétés aujourd'hui filiales de VINCI. Ce sinistre fait actuellement l'objet d'une procédure d'expertise judiciaire dont l'objet est de déterminer les causes de l'effondrement et d'apprécier les préjudices subis. Par ailleurs, une instruction pénale a été ouverte à la suite de l'effondrement. Les conséquences financières de ce sinistre tiennent d'une part aux coûts de reconstruction de l'ouvrage, lesquels relèvent d'une police d'assurance souscrite par le maître d'ouvrage, et d'autre part aux préjudices financiers subis par les exploitants en raison de la désorganisation induite par l'indisponibilité de l'ouvrage. Les modalités de la prise en charge de ces conséquences par les entreprises concernées ainsi que leur quantum restent à établir. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce sinistre n'aura pas d'incidence défavorable significative sur sa situation financière.
- La SNCF a saisi le Tribunal Administratif de Paris en 1997 de multiples requêtes dirigées contre de nombreuses entreprises de construction, dont plusieurs filiales du Groupe, ayant pour objet le versement d'indemnités compensant un préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, entre 1987 et 1990, de marchés relatifs à la construction des lignes du TGV Nord, du TGV Rhône Alpes et de leur interconnexion. Cette demande faisait suite à la condamnation des entreprises concernées par le Conseil de la Concurrence

en 1995 que la Cour d'Appel de Paris avait globalement confirmée. Le Tribunal Administratif de Paris, après avoir, dans le cadre de deux de ces requêtes, considéré en décembre 1998 que les manœuvres anticoncurrentielles constatées par le Conseil de la Concurrence permettaient à la SNCF de soutenir que son consentement aurait été vicié lors de la passation des marchés concernés a ordonné des mesures d'expertise pour en mesurer l'incidence. Les entreprises s'étaient pourvues en cassation contre cette décision mais le Conseil d'État, par un arrêt du 19 décembre 2007, a rejeté leurs demandes. En 2005, l'expert commis par le Tribunal Administratif de Paris a rendu deux rapports concluant à l'existence de surcoûts pour la SNCF sensiblement inférieurs au montant de ses réclamations. Le montant initialement réclamé aux groupements d'entreprises dans lesquels les sociétés du groupe VINCI ont une participation et qui ont exécuté une vingtaine de marchés de travaux, s'élève au total à 376 millions d'euros, dont plus de la moitié correspond à des frais financiers. Ces demandes devront faire l'objet d'un examen de détail par le Tribunal Administratif de Paris. Le groupe VINCI estime, pour sa part, que la SNCF n'a pas subi de préjudice à l'occasion de la conclusion de ces marchés avec ses filiales concernées dans la mesure où chacun de ces marchés a été négocié dans le détail et donc en pleine connaissance de cause avec la SNCF qui est un maître d'ouvrage extrêmement expérimenté et compétent. VINCI estime que ces litiges n'auront pas une incidence défavorable significative sur sa situation financière.

- Dans le cadre du litige opposant CBC (filiale de VINCI) à la société mexicaine Consorcio Prodipe SA de CV et Monsieur Mery Sanson de Wallincourt devant le United States District Court de New York dans le cadre d'un litige remontant à 1992 et relatif à un projet de développement immobilier touristique en Basse Californie aux termes duquel ces derniers invoquaient un préjudice de 350 millions de dollars et en réclamaient le triple, le juge a rendu le 12 mars 2008 une décision déboutant les demandeurs purement et simplement de leur demande.
- CBC, filiale de VINCI, a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par Intertour et escomptés sans recours par CBC auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, ces établissements financiers ont engagé plusieurs procédures, dont l'une devant le Tribunal de Commerce de Paris où CBC a été appelée en garantie pour un montant de 41 millions d'euros en principal. Cette procédure a fait l'objet d'un désistement d'instance en 2004 à la suite d'une transaction intervenue entre les demandeurs et la banque française. CBC a, en outre, été assignée en décembre 2003 devant le Tribunal de Commerce de Paris par la même banque française qui lui réclame une somme de 24 millions d'euros sur le fondement d'une responsabilité alléguée dans la nullité des garanties émises par les établissements financiers étrangers au profit de cette banque française. Le Groupe ne s'attend pas, en l'état actuel du dossier, à une incidence significative de ce contentieux sur sa situation financière.
- Dans le cadre du litige opposant VINCI à Monsieur Antoine Zacharias, ancien président de VINCI devant le Tribunal de Commerce de Nanterre aux termes duquel ce dernier revendiquait le droit d'exercer la totalité des droits à options qui lui avaient été consentis par la Société malgré la cessation de ses mandats au sein du groupe VINCI et sollicitait à titre subsidiaire, le versement d'une indemnité de 81 millions d'euros, sauf à parfaire, en réparation de la perte de chance d'acquiescer ses droits d'options ainsi qu'un euro de dommages-intérêts au titre de son préjudice moral, le Tribunal a rendu le 30 mai 2008 un jugement le déboutant de cette demande. Monsieur Zacharias a interjeté appel de cette décision. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ce litige ait une incidence significative sur sa situation financière.
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France a saisi le 23 mai 2008 le Tribunal de Grande Instance de Paris d'une demande en référé ayant pour objet la condamnation de 15 entreprises, dont plusieurs font partie du groupe VINCI, et de diverses personnes physiques à lui payer à titre de provision une somme de 76 millions d'euros. Cette demande fait suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris du 27 février 2007 condamnant diverses personnes physiques pour délit d'entente et à la décision rendue le 9 mai 2007 par le Conseil de la Concurrence condamnant les entreprises à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1996 dans le cadre du programme de rénovation des établissements scolaires du second degré de la région Ile-de-France. Cette décision a été confirmée par un arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 3 juillet 2008 qui a fait l'objet d'un pourvoi en cassation. Le Groupe ne s'attend pas à une incidence significative sur sa situation financière au titre de la procédure en cours.
- Le Groupe a été informé de l'existence d'un recours formulé devant le Conseil d'État par des associations contre les actes administratifs ayant fondé l'attribution à ASF de la section Balbigny - La Tour de Salvagny de l'autoroute A89 et ce, nonobstant les dispositions de la loi n° 2006-241 du 1^{er} mars 2006. Le Groupe ne s'attend pas à ce que cette procédure, en cas de remise en cause de cette attribution, ait pour effet de dégrader de manière significative sa situation financière.

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière semestrielle
2008**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du premier janvier 2008 au 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société VINCI SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris-la Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Deloitte & Associés

Patrick-Hubert Petit

Philippe Bourhis

Jean-Paul Picard

Mansour Belhiba

Attestation des responsables du rapport financier semestriel

Attestation des responsables du rapport financier semestriel

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes consolidés intermédiaires résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Yves-Thibault de Silguy

Président du Conseil d'administration

Xavier Huillard

Administrateur-directeur général

**LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE**